

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1790 - 22 novembre 2002 - prix : 1 €

Journée du 26 novembre

PRÉPARER

LA RIPOSTE

DES

TRAVAILLEURS

Retraites

Il faut
un plan
de défense
contre le
projet Fillon

p. 2

**Irak
Vers**

**une guerre
pour l'ordre
impérialiste ?**

p. 8

Marée noire en Espagne

**LA RESPONSABILITÉ DES
CAPITALISTES DE LA MER**

p. 9



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Sécurité sociale et déficit de soins
- Suspension de la loi de "modernisation sociale"
- p 5 ■ La violence, ça rapporte
- Le PS et le droit de vote des étrangers
- Le prix de l'eau
- p 6 ■ Sangatte, hypocrisie et cynisme des pays riches
- p 11 ■ Le Medef et la régionalisation des transports
- Prison pour Bové et mansuétude dans l'affaire Elf
- p 14 ■ Campagne contre l'enseignement général
- Attaques contre les fonds sociaux
- p 15 ■ Guadeloupe : Manœuvres des groupes hôteliers

Tribune

- p 6 ■ Carnaval à Pékin

Dans le monde

- p 7 ■ Grève des pompiers en Grande-Bretagne
- L'élargissement de l'Union européenne et le Parlement européen
- p 8 ■ Derrière l'ONU, l'impérialisme en Irak
- Israël et la politique du "fait accompli"
- p 9 ■ Marée noire en Espagne
- p 16 ■ Discrédit et manœuvres de la gauche en Italie

Dans les entreprises

- p 10 ■ Le 26 novembre à la SNCF
- La CGT va brader les retraites à EDF
- p 12 ■ Suppressions d'emplois à Alcatel
- Manifestation contre le chômage et les licenciements à Oyonnax
- p 13 ■ Accident mortel à Peugeot
- La sécurité vue par Citroën
- Méthodes policières à Renault V.I.

Retraites Contre le plan Fillon

IL FAUT UN PLAN DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS

Les attaques contre les retraites se précisent. Fillon vient d'annoncer ce qui est un véritable calendrier de mise en condition de l'opinion publique et qui doit aboutir l'été prochain.

Dès le mois de décembre, les anciens Premiers ministres, de Barre à Mauroy et Rocard, seraient consultés. On sait que, de la droite à la gauche, tous s'accordent sur le sujet. Puis en janvier, nouvel acte de la pièce : Fillon effectuera un tour d'Europe des régimes de retraite. Micros et caméras à l'appui, il expliquera qu'il y a pire ailleurs. Puis, jusqu'à la fin mai, le gouvernement prévoit des discussions avec les représentants des organisations syndicales. À ce moment-là, considérant que l'opinion publique sera à point en sa faveur, il espère faire adopter ses projets par le Parlement... En pleines vacances, donc !

Pour le gouvernement, il faut donc dans les huit mois qui vien-

nent travailler au corps l'opinion publique, tout en faisant semblant de « négocier » avec les organisations syndicales qui, constatons-le, non seulement se prêtent au jeu, mais frétilent d'aise à cette idée.

Fillon évoque différentes hypothèses. Parmi les scénarios possibles, il évoque la possibilité d'imposer à tous 42 annuités de cotisation, ou encore, dans le cas où les cotisations et le calcul des retraites resteraient en l'état, une augmentation importante de la TVA ou de la CSG, de l'ordre de 15 et 20 % !

Selon une méthode fort pratiquée, le gouvernement annonce le pire pour tenter de faire accepter l'essentiel, on le voit (encore qu'on ne peut exclure qu'il choisisse l'hypothèse la plus pénalisante pour les futurs retraités). Ce qui semble l'intéresser dans l'immédiat, c'est d'allonger la durée de cotisation des travailleurs du secteur public, et de remettre en cause

certain régimes spéciaux. Ce jeu de poker menteur a l'avantage de donner l'impression que rien n'est décidé, et qu'il y aurait du « grain à moudre » pour de futures négociations avec les organisations syndicales. Elles-ci pourront dès lors prétendre que, grâce à elles, par la discussion, les salariés ont évité le pire.

Ces organisations syndicales sont restées bien silencieuses lors de l'annonce de la suppression des préretraites dans la fonction publique. Ces dernières semaines, elles se sont surtout montrées soucieuses de ne pas être laissées à l'écart des futures décisions. Quelques jours avant l'annonce de ce calendrier par Fillon, la CGT déclarait : « *Le gouvernement aurait-il déjà fait son choix en matière de réformes des retraites et cela avant le début des négociations ?* » Du côté de la CFDT, son secrétaire général est plus clair encore : l'État « *doit s'appuyer sur les*

partenaires sociaux et la négociation collective. À défaut, les responsables politiques s'exposeraient à d'autres formes de mobilisation » !

Les confédérations syndicales peuvent donc être rassurées. Le gouvernement leur annonce quatre ou cinq mois de négociations ! Cela ne lui coûte rien. Cela présente en plus l'avantage de fournir un alibi aux dirigeants syndicaux.

Qu'il se tienne ou pas à ce calendrier, le gouvernement annonce clairement la couleur. À son plan d'attaque et de conditionnement de l'opinion publique devrait répondre un plan de défense des retraites par les travailleurs. Les mobilisations qu'évoquait le dirigeant de la CFDT Chèrèque, en les redoutant, sont bien à l'ordre du jour. Elles seules peuvent faire vaciller les intentions du gouvernement.

Michel ROCCO

L'Insee le confirme : depuis 20 ans LES CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT

Alors que plus de deux millions et demi de travailleurs salariés ne trouvent pas d'emploi, la situation de ceux qui en ont un, des privilégiés d'après certains commentateurs, empire année après année. C'est ce que peuvent constater les salariés eux-mêmes.

L'Insee, organisme officiel de statistique, le relève. Un exemple : avec l'application de la loi dite des 35 heures, la moitié des salariés ont des horaires de travail quotidiens variables, 5 % ne connaissent pas leurs horaires de travail d'un jour à l'autre, 18 % ne les connaissent qu'une semaine à l'avance. 47 % des travailleurs doivent travailler le samedi. Quant au travail du dimanche, s'il ne concernait qu'un travailleur sur 5 il y a 18 ans, 25 % des salariés y sont contraints aujourd'hui.

Par ailleurs, depuis dix ans, les heures de travail de nuit ne cessent d'augmenter.

Comment s'étonner alors qu'une proportion de plus en plus forte de salariés déclare devoir faire de plus en plus d'efforts physiques, encourir de plus en plus de risques d'accident, être de plus en plus stressés au travail ? Un travailleur sur cinq affirme devoir toujours se dépêcher, et pour cause : en quinze ans, le nombre de travailleurs dont le rythme de travail est soumis à des normes de production quotidiennes ou à des délais impératifs a doublé.

Les conditions de travail se dégradent pour les salariés et les profits s'envolent. Il y a manifestement un lien de cause à effet entre les deux.

Alain VALLER



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Île-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 18 novembre 2002

Faire du 26 novembre UNE ÉTAPE DANS L'ORGANISATION DE LA RIPOSTE

■ Le gouvernement Chirac-Raffarin enchaîne les mesures contre la protection sociale des salariés. Il y a quelques semaines, il annonçait des réductions de remboursement des soins par la Sécurité sociale. Et on n'a pas eu à attendre bien longtemps pour en voir les premiers effets, avec la mise en application de la limitation du remboursement des visites à domicile. Le prochain « chantier » du gouvernement doit être celui des retraites. Il s'agit, là encore, d'un véritable chantier de démolition.

Raffarin-Chirac prévoient, dans un premier temps, de s'attaquer aux retraites des salariés du secteur public, à qui ils voudraient imposer, à leur tour, de cotiser 40 années, comme dans le secteur privé. Ce serait pour rétablir l'égalité, a le culot de prétendre le gouvernement. Sauf que cette égalité existait il y a quelques années encore, quand les salariés du privé comme ceux du public prenaient leur retraite à 60 ans, après avoir cotisé durant 37 ans et demi. La disparité actuelle n'existe que depuis que le gouvernement Balladur a décidé de reculer l'âge du départ à la retraite pour les salariés du privé. Alors, le moyen le plus simple et le plus juste de rétablir l'égalité ne serait-il pas qu'on en revienne à ce qui existait avant ?

Mais des hommes politiques, toutes tendances confondues, prétendus économistes, journalistes auxquels se mêlent aussi des syndicalistes, répètent en chœur qu'un tel retour

ne serait pas possible, parce que, prétendent-ils, d'ici 2012, les caisses de retraites ne disposeraient plus d'argent pour financer les retraites.

C'est un bluff. Il suffirait par exemple de réduire le chômage à zéro pour que, le nombre de cotisants aux retraites augmentant, cela permette de financer les retraites de tous à taux plein, en restant aux 37 années et demie de cotisations. Et si cela ne suffisait pas, pourquoi ne pas prendre l'argent là où il se trouve, en puisant dans la fortune des gros actionnaires ? Ces richesses ont été créées par le travail des salariés et ce ne serait qu'un juste retour des choses. Curieusement, ceux qui crient à la catastrophe et à la faillite des caisses de retraite n'évoquent jamais cette solution-là.

Il ne faut pas que les travailleurs se laissent abuser par ceux qui essayent de dresser les salariés du secteur privé contre ceux du secteur public. D'ailleurs, le gouvernement se prépare à mettre tout le monde d'accord puisqu'il envisage, s'il réussit dans le service public, de s'en prendre à la retraite de tous les salariés. Fillon, le ministre du Travail, a récemment évoqué l'hypothèse d'un recul de l'âge de la retraite à 62 ans, voire au-delà.

Le 26 novembre, dans différentes branches du secteur public, à la SNCF, à La Poste, dans l'Éducation nationale, la plupart des syndicats au niveau confédéral ou au niveau local ont décidé d'organiser une journée

d'action, avec des appels, ici ou là, à la grève et à des manifestations. Certes, l'attitude des dirigeants syndicaux n'est pas aussi claire et déterminée qu'il aurait été souhaitable, face à l'attitude d'un gouvernement qui montre, lui, sa détermination. Mais cette journée, après celle largement suivie du 3 octobre dernier des salariés d'EDF et Gaz de France, constitue une nouvelle occasion de montrer à ce gouvernement qu'il aurait tort de croire qu'il peut tout se permettre.

Juppé, qu'on a ressorti du placard pour en faire le chef du parti de Chirac, avait tenté en 1995 d'imposer aux salariés du service public les mesures que Raffarin voudrait de nouveau leur imposer. Il s'était cassé les dents. La leçon que les cheminots ont su donner alors à Chirac-Juppé doit resservir pour Chirac-Raffarin aujourd'hui. Mais en mieux, cette fois.

Une riposte à l'offensive programmée et concertée du gouvernement et du patronat ne s'improvise pas. Une seule journée ne suffira pas pour les faire reculer. Même si elle est largement suivie, il faudra d'autres journées, mobilisant, à chaque fois, de plus en plus de travailleurs.

Alors, il faut que le 26 novembre soit un succès qui aide à préparer la suite.

Arlette LAGUILLER

José Bové condamné pour délit d'opinion

La décision de la cour d'appel de Montpellier de rejeter le pourvoi de José Bové risque de se traduire pour lui par un emprisonnement de 14 mois, ce qui est d'autant plus scandaleux qu'on le sanctionne en réalité pour ses opinions. C'est inacceptable, et d'autant plus révoltant que le même

jour, devant la cour d'appel de Paris, le procureur a réclamé la clémence pour Roland Dumas, ex-ministre, ex-président du Conseil constitutionnel, et pour Loïc Le Floch-Prigent, qui, personne ne peut le contester, ont su profiter et abuser de leur position pour jongler avec les fonds de l'État et

ceux du groupe pétrolier Elf.

Une fois de plus, il se confirme que, selon que l'on est puissant ou misérable, ex-ministre et ex-pdg d'un puissant groupe pétrolier, ou bien syndicaliste combattant pour des idées, la justice sait user de mansuétude dans un cas, de rigueur dans l'autre.

Mes camarades de Lutte

Ouvrière et moi-même sommes totalement solidaires de José Bové, pour exiger qu'il ne soit pas renvoyé en prison.

Déclaration
d'Arlette Laguiller

Strasbourg
le 19 novembre 2002

Les députées européennes de Lutte Ouvrière, sollicitées par le Comité de soutien à José Bové pour signer une demande de recours en grâce pour J. Bové, ainsi que pour R. Riesel, condamné en même temps que lui, se sont bien entendu associées à cette initiative.

Sécurité sociale

UN DÉFICIT DE SOINS QUI SE CREUSE

Dans une récente interview, Jean-François Mattéi, le ministre de la Santé, a affirmé qu'il fallait « sortir du tout-gratuit ». « La responsabilisation des patients ne peut se faire qu'à condition que toute la population ait les moyens de bénéficier d'une couverture

complémentaire », a-t-il ajouté.

Sortir du tout-gratuit ? Mattéi ne manque pas de culot. Le tout-gratuit, sauf pour les longues maladies, n'a jamais existé pour les médicaments, même s'il existait jusqu'à 1982 pour l'hospitalisation, supprimé par la

gauche, qui instaura le forfait hospitalier. Depuis des années les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, ont diminué les remboursements de médicaments. Quant à avoir des problèmes de vue ou de dents, mieux vaut l'éviter si on n'a pas un compte en banque un peu garni.

« Responsabiliser » les patients ? C'est la ritournelle des politiciens et des prétendus experts, qui cherchent à culpabiliser les malades et qui attribuent le déficit de la Sécurité sociale au fait qu'on se soignerait trop. C'est un mensonge éhonté. D'abord parce que le déficit de la Sécurité sociale, régulièrement présenté comme ayant atteint un niveau intolérable, pourrait tout à fait être supporté par un pays riche comme la France. Ensuite, parce que ce déficit est beaucoup moins dû à des dépenses trop élevées – ce qu'on veut faire avaler à l'opinion – qu'à des recettes trop faibles. Le chômage, les bas salai-

res, et les multiples dégrèvements consentis au fil des ans au patronat sous prétexte de favoriser l'emploi, tout cela pèse dans le même sens : la diminution du montant des cotisations, donc des recettes. Et bien entendu, c'est à la population qu'on présente ensuite la note.

Mais il y a autre chose : c'est que les financiers, en particulier ceux liés aux compagnies d'assurance, lorgnent sur le fromage que représenterait l'assurance maladie, au cas où la Sécurité sociale s'en désengagerait, ne serait-ce que partiellement. Et derrière la campagne sur le déficit de la Sécurité sociale, et la nécessité de promouvoir des « couver-

tures complémentaires », on voit poindre leurs longues dents.

Ce transfert d'une partie de l'assurance sociale au secteur privé se traduirait par une diminution des prestations et par des cotisations en hausse. Ces gens-là n'investissent pas par philanthropie, et ils feraient en sorte que leur mise leur rapporte. Quant à ceux qui n'auraient pas les moyens de cotiser à un régime complémentaire, ils devraient se contenter des services d'une Sécurité sociale de plus en plus réduite.

Le gouvernement n'a pas encore annoncé de mesures précises, mais il prépare l'opinion.

Jean RAYNARD



Les visites de médecin à domicile non remboursées

« LÈVE-TOI ET MARCHE ! »

Depuis le 1^{er} octobre, les visites à domicile du médecin peuvent revenir cher aux malades.

En effet, le déplacement n'est remboursé par la Sécu que si le médecin estime que l'on était incapable de se déplacer jusqu'à son cabinet et que son déplacement était donc « médicalement justifié ».

Dans ce cas, la visite est facturée 20 euros, plus 10 euros de déplacement, soit 30 euros (sauf s'il est en honoraire libre, où il peut demander plus). Dans ce cas, la Sécu calcule les remboursements sur la base de 30 euros.

Sinon, les médecins sont autorisés à pratiquer des augmentations de tarifs non remboursés par les caisses : le médecin facture 20 euros de visite plus un déplacement d'un montant variable. On peut alors payer 35 voire 50 euros, en fonction des critères du médecin. Cela s'appelle le « dépassement pour exigence particulière », la visite n'étant remboursée que sur la base de 20 euros.

La plupart des mutuelles ont déjà annoncé qu'elles ne couvriraient pas ce supplément. Ainsi la Mutualité française, qui regroupe 3 000 mutuelles qui couvrent 36 millions de personnes, a encouragé les mutuelles adhérentes à ne pas pallier le

« désengagement de l'assurance maladie ».

Du coup, même avec une prise en charge par une mutuelle, la visite d'un médecin à domicile peut revenir de 10 à 30 euros, à la charge du malade.

Quels sont les critères pour être remboursés ? Les syndicats de médecins et l'assurance maladie, qui ont concocté cet accord avec la bénédiction du gouvernement, ont répertorié les bénéficiaires systématiquement remboursés : les personnes en ALD (affection longue durée) mais de plus de 75 ans, ou, quel que soit leur âge, les personnes atteintes d'affections du type Parkinson, sclérose en plaque, myopathie, les bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie). Pour les autres, le remboursement ne pourra se faire qu'à titre « exceptionnel », dans certaines situations cliniques, comme les « périodes postopératoires immédiates contre-indiquant le déplacement », ou les « atteintes respiratoires chroniques graves » ou encore certains critères environnementaux, « situation familiale du patient, ou les difficultés géographiques d'accès aux soins », bien floues et qui sont déterminées par le médecin.

Le fameux personnage de la

pièce de Jules Romain, le docteur Knock, qui mettait en scène un médecin quelque peu charlatan, prétendait que « tout homme bien portant est un malade qui s'ignore ». La Cnam, elle, prétend l'inverse : tout malade est un bien portant qui s'ignore et qui peut donc se déplacer.

Le texte publié au *Journal officiel* estime que seulement 30 % des 60 millions de visites à domicile sont justifiées et devraient donc être remboursées. Cela donne une idée de la pression qui pourrait s'exercer sur les malades et sur les médecins afin qu'ils pénalisent leurs patients.

Le pauvre malade, cloué au lit par la grippe avec 39 ou 40 de fièvre aura le choix entre se traîner comme il pourra chez le médecin, ou bien le faire venir à domicile, à ses frais. La discrimination se fera par l'argent car les riches n'auront aucune gêne à faire déplacer les médecins, même en cas d'affections bénignes. Les plus pauvres, eux, n'auront plus d'autre choix que de venir patienter dans des salles d'attente surchargées, quitte à voir leur maladie s'aggraver et les microbes voyager avec eux.

Christian BERNAC

La loi de « modernisation sociale » suspendue...

ET LES LICENCIEMENTS CONTINUENT DE PLUS BELLE

Le gouvernement a confirmé qu'il présenterait fin novembre un projet de loi pour « suspendre » l'application de certains articles de la loi dite de « modernisation sociale ». Ainsi l'allongement de un à trois mois des procédures de licenciement et le recours à un « médiateur » seraient « gelés ». Et les qualités professionnelles (appréciées par le patron) seraient réintroduites parmi les critères servant à définir l'ordre des licenciements dans une entreprise.

En fait, « le gouvernement nous fait une passe et nous dit : réfléchissez sur le problème des plans sociaux. Il faut qu'on fasse le bilan de ce qui existe, qu'on en tire les leçons et qu'on fasse de nouvelles propositions », a commenté le secrétaire général de la CFDT, François Chèreque.

Ce dirigeant syndical déclare ouvertement vouloir jouer le jeu du gouvernement, lui, aux côtés du Medef, qui réclame carrément la suppression de cette loi dite de modernisation sociale. Le gouvernement propose une « suspension » des articles qui incommodent un peu plus le patronat, le temps, dit-il, de « négocier » avec les organisations syndicales. Pendant ce temps, les plans de licenciements se multiplient.

Durant ces dix-huit mois, des accords d'entreprise « expérimentaux » d'une durée de deux ans pourraient

fixer leurs propres procédures de plans de licenciements.

Cette loi de modernisation sociale, il est vrai, n'était en aucune manière une loi qui interdisait les licenciements. Tout au plus elle les retardait, de quelques semaines. D'ailleurs, ces derniers mois, les plans de licenciements ont été nombreux alors que cette loi était en vigueur.

Mais, tant que cette loi s'applique, les salariés disposent parfois d'un petit délai entre l'annonce des licenciements et le moment où le patron peut officiellement les mettre dehors. Mais cela, c'est encore trop pour les patrons qui souhaitent pouvoir jeter à la rue les salariés, au moment et dans les conditions qu'ils auront décidés.

Tous les dirigeants syndicaux ne s'alignent pas aussi patement que le dirigeant cédétiste Chèreque. Mais ils n'ont fait, dans le meilleur des cas, que geindre en répétant que si le gouvernement Chirac-Raffarin supprimait la loi dite de « modernisation sociale », c'était bien la preuve que celle-ci était bonne.

Si c'est pour nous prouver que Chirac-Raffarin peuvent faire encore pire que le gouvernement Jospin, en quoi cela est-il consolant ?

Jean SANDAY

La violence, c'est choquant MAIS ÇA RAPPORTE

Blandine Kriegel, conseillère de Chirac, vient de rendre son rapport sur la violence et la pornographie à la télévision. Elle y constate « un effet net de l'impact de la diffusion de spectacles violents sur le comportement des plus jeunes ». Quelle découverte ! Et comme remède, le rapport préconise l'interdiction de diffusion des « programmes violents ou pornographiques dans des tranches horaires susceptibles d'être regardés par les enfants, de 6 h 30 à 22 h 30 ». En voilà encore une idée nouvelle ! Cela fait treize ans qu'une directive officielle l'a prévu.



Quant aux consommateurs de films pornographiques, ils devraient désormais explicitement demander à recevoir ces films lorsqu'ils s'abonnent à certaines chaînes et ne pourraient y accéder qu'à l'aide d'un code.

Bref, cette mission « d'évaluation, d'analyse et de propositions » mise en place dès la formation du gouvernement a surtout réussi à monter en épingle... des banalités. Mais le but n'est-il pas atteint pour le gouvernement Chirac-Raffarin ? Prendre des poses pour fustiger la pornographie au nom de la défense de l'enfance, cela fait sérieux. Toutefois, comme il ne faut pas abuser ; en tout cas pas au point de léser les bénéfices que Canal+ et autres chaînes à péage tirent de

la vente de cette marchandise, on a mis un peu de bromure dans la potion prescrite par Blandine Kriegel.

Le gouvernement fait mine de s'émouvoir de la violence des « spectacles » à la télé. Pourtant, comme ses prédécesseurs, il a sa part de responsabilité, non seulement dans les images de violence, mais dans la violence bien réelle dont ces images ne sont que le reflet et qui touchent des enfants dans leur chair.

La guerre du Golfe à laquelle s'associaient les dirigeants français était relayée par les chaînes françaises. Il n'était nul besoin de chaînes cryptées, de codes pour y avoir droit. Or ce spectacle aseptisé à coups de frappes prétendument chirurgicales qui cachaient les violen-

ces exercées à l'encontre de tout un peuple n'était-il pas aussi immonde que la violence donnée gratuitement ou vendue en spéculant sur le voyeurisme ?

La guerre du Golfe a été suivie d'un embargo sur l'Irak, qui n'a pas cessé jusqu'à maintenant. En privant les populations du minimum pour vivre et se soigner, les puissances qui l'ont décidé – la France y compris – ont fait encore bien plus de morts que ceux qu'ils ont provoqués par la guerre elle-même. Mais les tartuffes qui veillent au respect des bonnes mœurs à la télé peuvent être tranquilles : les reportages sur les victimes n'abondent pas sur les écrans... Y compris sur ces enfants kurdes, irakiens, afghans qui ne sont pas touchés

par des images qu'ils n'ont pas l'occasion de voir, mais par des bombes « en vrai » et la misère grande nature.

Et aujourd'hui, il est de plus en plus question d'un nouveau spectacle de terrorisme des grandes puissances, qui, il y a fort à parier, sera disponible sur un large bouquet de chaînes 24 heures sur 24. Si les opérations militaires se déclenchent à nouveau sur l'Irak, au-delà des bombardements qui ont déjà lieu actuellement sans qu'on ne nous dise rien de leurs conséquences, eh bien on présentera aux jeunes, et aux moins jeunes, les responsables à différents niveaux comme des défenseurs du bien et de la morale, alors qu'ils ne sont que les commanditaires de meurtres à grande échelle !

Et puis, n'est-ce pas de la violence affichée que de nous montrer, presque chaque soir, Sarkozy en posture de shérif, parti en chasse contre telle ou telle catégorie de démunis ?

En fait, ce rapport est en lui-même une violence au bon sens. Il est peut-être choquant que l'on fasse du fric sur des spectacles qui banalisent la violence, la pornographie et la cruauté. Mais on oublie les jeux vidéo. Et surtout il serait plus urgent de mettre en cause ce système fondé sur la violence et la brutalité des rapports d'exploitation.

Annie ROLIN

**Droit
de vote
pour les
étrangers
LE RÉVEIL
TARDIF
DU PS**

Il serait sans doute par trop cruel de rappeler à ces messieurs que cette proposition figurait déjà dans les programmes de la gauche avant l'élection de Mitterrand à la présidence de la République en 1981. Pour ne pas affronter les fractions les plus réactionnaires de l'électorat, aucun gouvernement dit de gauche n'a sérieusement envisagé l'adoption et l'application d'une telle loi. Du coup, son projet peut être régulièrement sorti des cartons, surtout quand la gauche est dans l'opposition, permettant de marquer auprès de ceux qui voudraient encore y croire que des « valeurs » séparent la gauche de la droite. Seulement, cette ficelle commence à s'user sérieusement, les politiciens de droite n'étant eux aussi pas chiches de déclarations vantant les mérites de l'intégration et de l'égalité des droits pour les immigrés.

Ceci dit, rien ne se fait. Après avoir été une des dernières nations à accorder le droit de vote aux femmes, un quart de siècle après la Turquie, la France sera-t-elle une des dernières à l'octroyer aux étrangers ?

Alain VALLER

Prix de l'eau LES PROFITS COULENT À FLOTS

Ces dernières années, le prix de l'eau n'a pas cessé d'augmenter pour le consommateur. En dix ans, il a connu une forte hausse, de 66 % en moyenne, soit quatre fois le montant de l'inflation durant la même période. Ce prix a même parfois doublé, comme à Calais où il a augmenté de 103 % dans le même temps.

La situation n'est pas due à la raréfaction de l'eau ou à des exigences techniques plus contraignantes. L'eau ne manque pas, en revanche rien ne désaltère la soif de profits d'entreprises du secteur de plus en plus voraces.

80 % du réseau de distribution sont actuellement confiés à des entreprises privées, le reste relevant de régies municipales. Ce pourcentage n'a pas cessé d'augmenter. Pourtant, l'eau distribuée directement par les communes est nettement moins chère. Mais trois entreprises dominant de

concert la quasi-totalité du secteur privatisé et gèrent en commun une véritable situation de monopole : la Générale des Eaux, la Lyonnaise des Eaux, et la SAUR, respectivement filiales des groupes Vivendi, Suez et Bouygues.

Dans ce secteur, les choses sont limpides pourrait-on dire. Il n'est plus question, pour les trois sociétés, de la « libre concurrence » que l'on attribue à l'« économie de marché ». Elles se sont entendues pour se partager le réseau et fixer les prix en conséquence, et se sont réparti le territoire. Les appels d'offre s'opèrent de telle façon qu'elles ne remettent pas en question ce partage. En fait, c'est une véritable entente illécite, mais admise. Comme le dit un responsable d'un organisme officiel de contrôle des prix : « Cette situation... ne pousse pas à la modération des prix ». C'est le moins que l'on puisse dire.

Non seulement ces trois compagnies s'entendent pour fixer le prix de l'eau mais elles gagnent sur bien d'autres tableaux. Elles surévaluent les frais de gestion, tout comme les travaux d'entretien du réseau quand elles les effectuent. Un quart de l'eau pompée est perdue par défaut d'entretien du réseau, mais elle est payée intégralement par l'utilisateur. Quant aux nouveaux équipements, telles des stations d'épuration, qui sont à la charge des communes, ils sont financés avec l'aide... de ces mêmes compagnies, mais à des taux prohibitifs s'entend. Comme si cela ne suffisait pas il n'y a pas de petits profits et les compteurs d'eau, eux, sont facturés cinq fois leur prix !

Un directeur de la Lyonnaise des Eaux l'a reconnu sans aucun complexe : « Nous sommes là pour faire de l'argent. Tôt ou tard, la compagnie qui investit récupère des investis-

sements, ce qui veut dire que c'est le consommateur qui paie pour cela ».

Même si les maires ont la ferme volonté de contrôler les comptes, ceux-ci sont de leur avis même si tordus qu'il est bien difficile de le faire sérieusement. Et quand ils y parviennent, « chaque ligne de ce que nous avons pu contrôler est contestable », déclare l'un d'eux. Seuls quelques obstinés, avec l'aide d'associations, obtiennent des baisses de prix.

Le secteur de l'eau est un des plus juteux de l'économie capitaliste. Pour trois d'entre eux en France, il est une pompe à profits ; une chose dont le coût devrait être dérisoire finit par alourdir durement les factures des consommateurs et par grever leur budget. Attention, tant va la cruche à l'eau...

Michel ROCCO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CARNAVAL À PÉKIN

Le XVIème congrès du parti communiste chinois s'est achevé le 14 novembre. La population chinoise semble avoir hésité entre l'indifférence (loin de la police) la franche rigolade. Le spectacle de ces bureaucrates corrompus convertis au capitalisme sauvage et écoutant religieusement *l'Internationale*, a de quoi susciter les lazzi.

Les dirigeants chinois ont tout de même innové en inscrivant dans les statuts du parti qu'il ne représenterait plus seulement « les ouvriers, les paysans et les intellectuels révolutionnaires », mais aussi « les forces productives les plus avancées du pays ». Autrement dit, en jargon mandarin, le parti annonce qu'il accueillera désormais les capitalistes en son sein.

Comme des poissons dans l'eau...

Comme s'ils n'y étaient déjà ! Ce sont les bureaucrates eux-mêmes, à tous les niveaux du pouvoir, qui se sont lancés dans la course au profit capitaliste, dès le début des réformes de Deng Xiaoping à la fin des années 1970. Des ministres, des gouverneurs de province et des généraux ont monté leurs entreprises, en concurrence les uns contre les autres, ou en utilisant leurs postes pour s'octroyer des monopoles commerciaux, piller des fonds publics, monter des sociétés avec des investisseurs étrangers. Les familles des plus grands dignitaires du régime sont richissimes, à commencer par la famille de Deng, dont les rejetons, qui ont leurs entrées dans l'armée, ont fait du commerce des armes une source inépuisable de revenus. Dans le capitalisme, les bureaucrates chinois sont depuis longtemps comme des poissons dans l'eau.

Mais pourquoi s'entêtent-ils à conserver quelques oripeaux du maoïsme, et surtout le régime du parti unique ? C'est que l'essor du capitalisme amène justement les dirigeants chinois à pérenniser la dictature.

Derrière la croissance spectaculaire du PNB depuis 20 ans, il y a aussi l'expansion des inégalités. De 80 à 100 millions de travailleurs migrants ont quitté leur village et circulent de ville en ville pour trouver un job au salaire dérisoire sur les chantiers ou dans les usines. A la misère de ces nouveaux prolétaires s'ajoute celle de dizaines de millions d'ouvriers du secteur d'État licenciés. Le pouvoir souhaite en effet privatiser les secteurs d'État rentables et liquider le reste, et devrait encore licencier au moins 15 millions d'ouvriers d'ici 2005, après en avoir renvoyé autant depuis 1996. Ici ou là, des travailleurs ont réagi. En 1996, par exemple, dans une ville du centre, des dizaines de milliers d'ouvriers du textile qui ne recevaient plus leurs salaires depuis 6 mois avaient manifesté en passant d'usine en usine pour étendre leur mobilisation, incendié le siège de la préfecture et séquestré des responsables locaux. Dans la province du Heilongjiang (l'ex Mandchourie), au nord-est de la Chine, une région de mines et de sidérurgie ravagée par les fermetures, de violents affrontements ont opposé 20 000 ouvriers aux forces de l'ordre en février dernier ; en mars, à Daqing (bassin pétrolier), 50 000 travail-

leurs ont participé à des manifestations qui ont tourné à l'émeute. A chaque fois, les mots d'ordre étaient les mêmes : l'exigence d'un emploi et du versement des salaires et des pensions.

Depuis quelques années, le pouvoir, pour contenir ces révoltes, évite d'engager la troupe de façon trop massive et violente. Il se contente de faire disparaître des « meneurs », fait des concessions en payant une partie des salaires impayés et, pour se dédouaner, fait parfois emprisonner des cadres locaux pour détournements de fonds en prétendant ainsi venger la population. Surtout, il a isolé la zone des « troubles » pour éviter que la révolte ne se généralise et devienne un défi au pouvoir qui pourrait inciter bien d'autres opprimés à s'engouffrer dans la brèche.

Hu Jintao : le profil de l'emploi

Car c'est cela que peut craindre le pouvoir chinois : une multiplication des conflits à l'échelle de tout le pays, qui entraînerait des secteurs aussi divers que la vieille classe ouvrière des industries d'État édifiées à l'époque de l'étatisme maoïste, les travailleurs surexploités des multinationales étrangères et des nouvelles entreprises privées qui prospèrent depuis 20 ans, tous les prolétaires de Canton, Shanghaï, Pékin ou centres industriels de Mandchourie ou du centre de la Chine. C'est pourquoi les dirigeants chinois tiennent tant à étouffer toute forme de vie politique indépendante ou toute organisation syndicale libre, qui pourrait d'une manière ou d'une autre être le point de ralliement d'une révolte, voire lui donner un contenu politique national. Tous les moyens d'information sont muselés, les téléspectateurs accablés de spectacles musicaux... de l'armée. La chasse aux opposants est impitoyable.

Le nouveau chef officiel du régime, Hu Jintao, était secrétaire du parti en mars 1989 au Tibet, quand des émeutes violentes s'étaient déclenchées contre l'armée chinoise. Il avait alors organisé une répression brutale. Trois mois plus tard, les étudiants de Pékin occupaient la Place Tien-An-men et déclenchaient une grave crise politique, car au delà de leurs revendications démocratiques, ils risquaient (bien malgré eux peut-être !) de devenir les catalyseurs d'une révolte générale, contre l'arbitraire du pouvoir mais aussi contre le chômage et le développement de la misère dans les villes, les licenciements, les salaires de misère. Hu s'était alors rangé sans états d'âme dans le camp des partisans de l'écrasement du mouvement par les chars. C'est aussi sur de tels critères qu'il fut sélectionné par ses comparses comme un homme digne de diriger le pays !

Pour que le capitalisme puisse continuer de se développer dans l'ordre, le PCC semble donc bien déterminé à maintenir une chape de plomb sur la population. Le carnaval de ce parti soi-disant communiste, unique « représentant du peuple chinois », continue, mais c'est un carnaval sanglant.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 24 (novembre-décembre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les trusts pétroliers qui saignent la planète. Des articles sur le projet du gouvernement pour une décentralisation au service des patrons, et celui du Medef pour torpiller le droit du travail ; l'Argentine en chute libre.

Un échange de points de vue avec Débat Militant (LCR) sur l'unité des révolutionnaires.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Sangatte

Depuis la fermeture du centre de Sangatte et l'évacuation de l'église de Calais, de nouveaux réfugiés continuent toujours d'affluer dans l'espoir de pouvoir passer en Angleterre. Ceux qui se sont faits refouler errent dans la ville à la recherche d'un abri loin des CRS, ou dorment dans les champs situés aux alentours. Quant aux 1800 réfugiés qui sont encore accueillis dans le centre de Sangatte, fermé à de nouveaux arrivants depuis le 5 novembre, ils ne savent pas ce qu'ils deviendront après sa fermeture définitive en avril 2003.

À ceux qui sont embarqués par les CRS, il est proposé d'être reconduits à la frontière ou de demander l'asile politique. Il s'agit d'une cruelle hypocrisie de plus, car ils n'ont aucune chance de l'obtenir. Le gouvernement ne cherche qu'à gagner du temps, avant de les expulser définitivement.

De toute façon, ce que veulent ces réfugiés, c'est rejoindre l'Angleterre, parce qu'ils pensent pouvoir y travailler et qu'ils y ont parfois déjà des amis ou de la famille qui pourraient les aider.

À droite bien sûr, mais à gauche aussi, les déclarations de politiciens se succèdent pour justifier, avec ou sans réserves, la fermeture du centre de réfugiés. Ainsi, le maire socialiste de Sangatte déclarait : « La période a été mal choisie étant donné les conditions climatiques. Mais si on n'arrête pas l'entrée des immigrants clandestins, le centre de Sangatte perdurera encore longtemps. De ce point de vue là le ministre de l'Intérieur a tenu les engagements qu'il avait pris lors de sa dernière visite ici. » Le maire PCF de Calais allait dans le même sens en disant : « Fermer Sangatte aussi vite n'était pas la solution. Néanmoins le gouvernement avait été clair sur ses intentions et l'on peut comprendre que la fermeture ait été avancée pour éviter l'afflux de toute l'Europe ». Quant au président de la Croix-Rouge française, Marc Gentilini, dans une interview au journal *le Parisien*, il se félicitait du « vrai plan » proposé, d'après lui, par le ministre de l'Intérieur, Sarkozy, en échange de la fermeture de Sangatte : « Les propositions du gouvernement sont les plus favorables qui aient jamais été faites en Europe pour des réfugiés économiques ou politiques ». De quelles « propositions favorables » veut-il parler ? S'agit-il des propositions de demande d'asile qui ne seront jamais satisfaites ou de l'arrivée de 500 CRS et gendarmes mobiles pour effectuer des contrôles, annoncée par le préfet du Pas-de-Calais ?

Toujours plus de police, toujours plus de barbelés, voilà la « solution » de



AFP

ceux qui pensent qu'on « ne peut pas accueillir toute la misère du monde », qui font le tri entre ceux qui sont des « clandestins » et « ceux qui désirent s'intégrer à l'ensemble des pays démocratiques où ils cherchent refuge », comme le déclarait encore le président de la Croix-Rouge.

Tous ces responsables qui approuvent finalement le gouvernement sur le fond savent très bien que ces Kurdes irakiens, ces Afghans, fuient des pays dévastés par la misère et la guerre, et n'ont vraiment plus rien à perdre.

C'est bien parce que le système capitaliste continue à appauvrir la partie sous-développée de la planète et à y semer la guerre, que des milliers d'immigrants tentent ce qu'ils considèrent comme leur chance dans les pays riches.

Les États français, anglais ou américain peuvent bien multiplier de nouveaux murs, construire plus de barbelés, faire venir des bataillons toujours plus importants de CRS et transformer leurs pays respectifs en forteresses, ils ne pourront jamais empêcher que des vagues de pauvres chassés de chez eux par la misère viennent frapper à la porte, là où est concentrée la richesse. Ils ne peuvent pas, malgré leur armada répressive, leurs polices des frontières, empêcher par exemple que des milliers de pauvres du Mexique et d'Amérique du Sud tentent de franchir le Rio Grande, que des Africains cherchent à traverser le détroit de Gibraltar, ni empêcher ceux du moins qui n'y laissent pas leur vie de tenter plusieurs fois leur chance.

Le problème n'est pas de discuter où l'on peut accueillir « la misère du monde » ou si tel pays riche peut le faire, ou non. Le problème est de supprimer la misère, en supprimant une organisation économique qui l'engendre inévitablement. Et dans l'immédiat, la moindre des choses serait d'accueillir humainement ceux qui tentent d'y échapper.

Aline RETESSE

Grande-Bretagne

Grève des pompiers BLAIR A LE FEU AUX FESSES

Les 52 000 pompiers britanniques sont en colère. Après une première grève de 48 heures, les 14 et 15 novembre, ils menacent le gouvernement Blair de trois grèves de huit jours, dont la première est prévue à partir du vendredi 22 novembre.

Leur revendication ? Une augmentation de salaire de 40 %. Pour un pompier ayant cinq ans d'ancienneté, cela porterait son salaire net après impôt à environ 18 000 F par mois, pour 42 heures par semaine, soit l'équivalent d'un policier en tenue ou 60 % de plus qu'un OS sur chaîne dans une grande entreprise comme Ford (sachant que le coût de la vie en Grande-Bretagne est entre 30 et 60 % supérieur à ce qu'il est en France, suivant les régions).

Ce chiffre de 40 %, qui tranche sur les miettes que revendiquent traditionnellement les directions syndicales, n'a pas été choisi au hasard. C'est la rallonge que s'est accordée Blair lui-même après sa ré-élection en 2001. Or cela fait bien des années, y compris depuis que les Travailleurs sont revenus au pouvoir il y a cinq ans, que le secteur public doit se contenter de rares rallonges, bien en-dessous du niveau de la hausse réelle des prix.

Avec les pompiers, de surcroît, cela fait un an que Blair joue au chat et à la souris. Bien que corps national, les pompiers sont employés par les collectivités locales et c'est donc avec celles-ci que leur syndicat négocie. Mais c'est Blair qui tient les cordons de la bourse et décide de ce que les municipalités peuvent budgetter. Moyennant quoi Blair bloque depuis un an une augmentation de 16 % qui avait fait l'objet d'un accord, en refusant de financer cette augmentation au-delà de 4 %.

Blair ne veut pas susciter des émules dans le secteur public, bien sûr. Mais, en plus, il espère pouvoir se servir de l'appât d'une rallonge pour faire passer plus tard ses plans de fusion entre les pompiers et

les services d'ambulances, qui ne sont pas encore prêts. Car ces plans ne peuvent que se traduire par des milliers de suppressions d'emplois, mais également par une aggravation des conditions de travail sous la forme d'horaires flexibles, d'heures supplémentaires au forfait et d'emplois à temps partiel – toutes choses que les pompiers ont rejetées avec succès jusqu'à présent.

Néanmoins, avec les pompiers, Blair s'est heurté à une direction syndicale qui a à la fois de fortes traditions corporatistes et des traditions de gauche (le syndicat des pompiers était encore dirigé par des membres du Parti Communiste Britannique à la fin des années 1980) et qui, pour une fois, a choisi de s'appuyer sur le mécontentement de ses membres. D'où l'escalade qui a conduit, pour la première fois depuis 1977, à une grève nationale des pompiers.

Durant cette grève, l'armée et ses antiques véhicules d'urgence (les « déesses vertes » comme on les appelle par dérision du fait de leur couleur) sont intervenus. Ce qui a donné lieu à des scènes hilarantes de soldats s'emmêlant dans des lances à incendie. Heureusement pour les victimes, les pompiers en grève avaient pour consigne d'intervenir lorsque des vies humaines étaient en danger, tout en laissant les biens mobiliers à l'armée !

Devant les performances désastreuses de son armée, Blair est passé aux menaces – celle de priver les pompiers du droit de grève, de faire confisquer leurs véhicules par l'armée lors de la prochaine grève (ce qui ne fera qu'empirer les choses), mais aussi de sanctionner les 180 conducteurs du métro londonien qui ont refusé de travailler faute de sécurité dans les tunnels en cas d'incendie.

L'ennui pour Blair c'est que cette grève est immensément populaire. Elle l'est parce que les pompiers bénéficient d'une sympathie comparable à celle dont jouissent les infirmières, mais aussi parce que nombre de salariés, du public comme du privé, se reconnais-

sent dans leur colère contre le gouvernement. Et cela ne laisse pas à Blair une énorme marge de manœuvre, car cette popularité renforce les pompiers dans leur détermination.

D'un autre côté, pour que cette popularité puisse devenir réellement un levier contre la politique de Blair, il faudrait que les travailleurs puissent l'exprimer autrement que par des collectes en faveur des grévistes ou des coups de klaxon d'encouragement adressés aux piquets de grève devant les casernes. Il faudrait que les travailleurs aient l'occasion de mesurer leur propre mécontentement en exprimant leur soutien aux pompiers et par la même occasion en formulant leurs propres revendications.

Mais pour combatif que soit le syndicat des pompiers – pour l'instant d'ailleurs, car cela peut changer – il n'a aucune intention de mener son offensive contre Blair en dehors du strict cadre corporatiste. Quant au reste de la bureaucratie syndicale, elle cache mal son envie de jouer les pompiers de la lutte de classe pour tirer Blair de ce mauvais pas.

Cela dit, le bras de fer n'est pas encore fini. Et il faut souhaiter qu'en se terminant en faveur des pompiers – ce qui en ferait le premier succès remporté à l'échelle nationale par la grève depuis bien des années – il redonne un peu de confiance aux travailleurs britanniques dans leurs propres capacités à lutter collectivement.

François ROULEAU

Parlement européen

ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

La session de novembre du Parlement européen était placée sous le signe de l'élargissement prochain de l'Union européenne au centre et à l'est du continent. Un « rapport d'étape » faisait, comme chaque année, le point sur l'état des négociations entre les treize pays candidats et les autorités européennes. Surtout, mardi 19 novembre, on a vu arriver des délégations parlementaires de ces pays, dont les représentants ont, en avant première, siégé parmi les députés européens des Quinze.

Mais, derrière le symbole très médiatisé et les discours de circonstance sur l'Europe « quise-réconcilierait-avec-elle-même » (... en laissant à la porte un nombre non négligeable de pays, y compris certains qui ont posé leur candidature à l'Union européenne), il y avait le reste : de la réalité la plus mesquine (les délégués turcs n'ont pas eu droit à la parole ; et s'il y avait des panneaux indicateurs ou des pages du site internet EuroParl dans les langues des pays-candidats, l'Union européenne va laisser à leur charge une grande partie des frais de traduction) à celle des rapports inégalitaires que les puissances dominantes de l'Europe imposent déjà à ces pays.

Si l'adhésion d'une dizaine d'entre eux (la plupart issus de l'ex-« bloc » soviétique) est prévue pour 2004, les ministres des Affaires étrangères des Quinze viennent de repousser de quelques mois la date de leur entrée, initialement prévue à janvier ou mars 2004. Histoire de rappeler, là aussi, qui est maître du jeu, le Commissaire européen à l'Élargissement a également fait savoir que, d'ici là, ces pays ne devaient pas tenter d'obtenir des conditions d'adhésion « améliorées », un euphémisme, tant elles sont draconiennes. En fait, elles ne font que traduire le rapport de subordination auquel les grands groupes ouest-européens ont d'ores et déjà soumis ces pays dans tous les domaines.

Pour rappeler et dénoncer tout cela, notre camarade Arlette Laguiller a eu droit, en tout et pour tout, à une minute en session plénière. Voici le texte de son intervention.

« Je suis, bien sûr, pour l'élargissement de l'Union européenne à l'ensemble de l'Europe géographique, et au-delà.

Mais si les grandes puissances dominant l'Union européenne sont pour l'élargissement, ce n'est certainement pas par générosité. Leurs groupes industriels et financiers ont déjà mis la main sur l'économie des pays de l'Europe orientale. L'élargissement est fait pour renforcer cette mainmise.

Ce n'est pas l'adhésion à l'Union européenne qui protégera les travailleurs de ces pays contre le chômage déjà élevé, les bas salaires, la diminution des prestations sociales, ni qui empêchera leurs paysans d'être chassés de leurs terres.

Ces pays ne seront pas intégrés dans l'Union européenne en égaux, mais en subordonnés. Ils devront subir les décisions des grandes puissances et la domination du grand capital français, allemand ou anglais. Quant aux travailleurs, ils devront travailler pour les groupes occidentaux, pour des salaires nettement inférieurs à ceux d'Occident, déjà insuffisants. Et il est choquant que, pendant plusieurs années, les citoyens de ces pays n'aient pas les mêmes droits à la circulation et à l'installation que les citoyens de l'Union européenne actuelle.

Alors, à l'arrivée de ces nouveaux pays dans l'Union européenne, pour ma part, je tiens à saluer leurs travailleurs et leurs classes populaires et à exprimer l'espoir que, dans les luttes futures, pour changer collectivement notre sort, nous nous retrouverons côte à côte ».

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 68 (novembre 2002)

- France**
Les retraites : une attaque en règle annoncée contre la classe ouvrière.
- États-Unis**
Le capitalisme siphonne l'argent des retraités.
- Russie**
Régime musclé, « réformes », relations avec l'impérialisme... Une « nouvelle donne » ?
- Egypte**
Les craintes du régime de Moubarak
- Tribune de la minorité**
La responsabilité de l'extrême gauche brésilienne après l'élection de Lula à la présidence.

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euros



Irak

Derrière le paravent de l'ONU,

LA REALPOLITIK DE L'IMPÉRIALISME

La chasse aux prétendues « armes de destruction massive » de Saddam Hussein a commencé le 18 novembre en Irak, avec l'arrivée sur le terrain des premiers inspecteurs de l'ONU. Mais déjà, avant même que les envoyés onusiens aient établi leurs quartiers à Bagdad, les voix se multiplient dans les capitales impérialistes pour affirmer que rien de tout cela n'empêchera la guerre.

Cela fait déjà longtemps que le vice-président américain Dick Cheney et son collègue à la Défense, Donald Rumsfeld, répètent à qui veut les écouter que ces inspections, comme d'ailleurs toute la politique apparemment conciliatrice menée par Bush vis-à-vis de l'ONU, ne sont qu'une perte de temps.

Mais désormais, à leurs voix se sont jointes celles de membres de l'administration Bush disant officieusement que Hans Blix, le chef suédois des inspecteurs de l'ONU, n'aura pas la « fermeté » qu'il faudrait face à Saddam Hussein – et, par voie de conséquence, qu'il faudra de toute façon recourir à la guerre.

Et puis il y a ceux, les mêmes ou d'autres, qui commencent à interpréter à leur façon la fameuse résolution de l'ONU. Ainsi commence-t-on à déclarer que les tirs de riposte des batteries anti-aériennes irakiennes aux attaques des bombardiers anglo-américains seraient en contravention

avec cette résolution. Qu'importe le fait que ni celle-ci, ni d'ailleurs aucune de celles qui l'ont précédée, n'a jamais autorisé les États-Unis ou la Grande-Bretagne à bombarder l'Irak comme ils le font depuis douze ans ! Cela n'empêche pas les partisans de la guerre d'invoquer un « argument » de plus.

Tout cela n'a, il est vrai, rien de nouveau. Ce n'est que le prolongement des douze ans de guerre larvée qu'a déjà subis la population irakienne. Et on peut s'attendre à ce que se répète aujourd'hui la même farce ubuesque qu'avait orchestrée Clinton dans les années 1990, en faisant monter les exigences des inspections onusiennes de plus en plus haut, jusqu'à ce que Saddam Hussein n'ait plus d'autre choix que de mettre les inspecteurs à la porte en 1998.

À cette différence près, néanmoins, que cette fois, la farce des diktats impérialistes se joue sous la menace d'une invasion militaire et dans le contexte d'un état de guerre consciemment entretenu par les dirigeants des grandes puissances.

De toute façon, l'ONU et son apparat ne sont là que pour donner une apparence de légitimité aux choix que feront Bush et ses acolytes. Quelles que soient les prétendues « concessions » faites par Bush à Chirac ou à Poutine, la résolution qu'il a obtenue du Conseil de sécurité est assez floue pour devenir un blanc-seing en cas de besoin. Et cela d'autant plus facilement que les Chirac et autres dirigeants

des impérialismes de seconde zone ne veulent pas que leurs trusts nationaux soient les laissés-pour-compte d'un éventuel règlement final en Irak.

Alors, quels seront les choix des dirigeants américains ? On ne peut le savoir. Aussi belliqueux que puissent être les Rumsfeld et les Cheney, l'impérialisme américain doit néanmoins prendre en compte non seulement les victimes militaires que sa propre opinion publique est prête à tolérer du côté américain, mais aussi l'impact d'une guerre dans cette région du Moyen-Orient qui compte parmi les plus instables de la planète, mais aussi parmi les plus vitales pour les profits des trusts impérialistes.

En attendant, les dirigeants américains font tout ce qu'il faut pour garder toutes leurs options ouvertes.

Ils accentuent leur pression sur l'Irak, sur lequel ils font peser d'ores et déjà la menace d'une guerre catastrophique pour la population, et peut-être même, à plus brève échéance, celle d'une recrudescence de bombardements massifs tels que ceux de l'opération « Renard du Désert », en 1998. En même temps, ils accumulent dans la région des moyens militaires suffisants pour leur permettre de lancer une offensive s'ils la décident.

En même temps, ils continuent à entretenir le climat de guerre aux États-Unis mêmes, à la fois par voie médiatique, avec le matraque qui continue à entourer la « guerre contre le terrorisme » et



Les inspecteurs de l'ONU en Irak, obligés de piétiner l'image de Bush père, désigné comme « criminel ».

par des mesures d'exception, telles que ce plan des services secrets américains, révélé par le quotidien *New-York Times*, qui désigne tout résident d'origine irakienne aux États-Unis comme un terroriste en puissance.

La situation actuelle est déjà lourde de dangers, car même en l'absence de guerre ouverte, plus l'état de guerre se prolonge et plus la note à payer pour les populations sera lourde. En Irak d'abord, où la population continuera au mieux à subir les privations liées au blocus de l'ONU, et peut-être bien pire. Mais aussi aux États-Unis, voire peut-être à un moment ou un autre en France,

où c'est à la population laborieuse que les États finiront par présenter la facture de l'union sacrée contre le terrorisme et du gonflement des budgets militaires, sans parler des dérives réactionnaires que ce genre d'atmosphère peut engendrer dans bien des aspects de la vie sociale.

Derrière cet état de guerre, c'est tout le système de domination de l'impérialisme qui se manifeste, un système d'oppression dirigé contre les peuples pour préserver les intérêts des trusts, un système d'oppression qu'il faudra mettre à bas.

F. R.

Israël

Vendredi 15 novembre, un commando palestinien a organisé une embuscade dans la ville d'Hébron en Cisjordanie, dans laquelle neuf soldats israéliens, dont un colonel, et trois colons armés accourus en renfort, ont été tués.

Cet acte de guerre qui cette fois s'en prenait directement aux troupes d'occupation israéliennes et à leurs supplétifs a déclenché le courroux des autorités gouvernementales qui, en guise de réponse, ont assuré, par la voix du Premier ministre Sharon, qu'il fallait « profiter de l'occasion pour créer des faits accomplis ».

En clair et dans la géographie de la ville d'Hébron, cela signifierait créer une « continuité territoriale » entre le caveau des Patriarches, lieu saint pour les juifs mais aussi pour les musulmans, et la colonie de Qiriat Arba qui jouxte Hébron. Si un tel projet était confirmé, des dizaines et peut-être même des centaines de maisons palestiniennes seraient détruites, leurs occupants expulsés pour que soit créé un corridor de sécurité permettant

aux colons de circuler sans avoir à rencontrer des Palestiniens.

Il paraîtrait qu'un tel projet existe depuis longtemps. Cela est fort probable, et ce serait d'ailleurs une preuve parmi d'autres que la politique israélienne n'est que la planification d'actes coloniaux mis en œuvre depuis des décennies par le pouvoir d'État israélien.

À cet égard, la situation à Hébron est très révélatrice. Dans cette ville où vivent 130 000 Palestiniens, résident aussi 500 colons intégristes, regroupés en différents points de la vieille ville. À chaque fois qu'un reportage montre des images de ces colons, on en voit toujours quelques-uns éruer contre les Arabes en tenant à leur égard des propos racistes, protégés qu'ils sont par les fusils de centaines de soldats

qui risquent leur vie pour permettre à cette poignée d'intégristes fanatiques de psalmodier quelques prières.

Le journal *Le Monde* du 19 septembre rapporte quelques-uns des propos tenus par ces colons qui en disent long sur le mépris et la haine qu'ils témoignent envers les Palestiniens. « Il n'y a qu'à débarrasser le terrain sur 100 ou 200 mètres » dit l'un. « Et toi, tu les pousserais de combien les Palestiniens, de 100 ou 200 kilomètres ? » répond l'autre, et le troisième d'assurer qu'il vaudrait mieux « les dégager en Arabie Saoudite ou en Irak ».

La possible extension de la colonisation à Hébron divise, paraît-il, la classe politique israélienne. Les principaux représentants du Parti Travailleiste qui ont récemment quitté le gouvernement Sharon montent au créneau pour faire entendre leurs différen-

ces. « Ce projet va nous pousser à déployer davantage de soldats pour assurer la sécurité des colons, ce qui va renforcer encore les points de friction, alors qu'il faudrait au contraire les diminuer », s'est indigné Shimon Pérès, l'ex-ministre des Affaires étrangères de Sharon, et au demeurant un des principaux responsables du Parti Travailleiste. Mais que n'a-t-il réglé le problème quand il était au pouvoir, bras droit de Rabin ou de Barak ?

Depuis les accords d'Oslo en 1993, Israël a multiplié par trois le nombre de ses colons et par deux celui de ses colonies qu'il a reliées les unes aux autres par un réseau de routes de contournement qui étouffent les Palestiniens. Les gouvernements de Rabin et de Barak ne furent d'ailleurs pas les moins actifs dans la mise en œuvre de cette politique, puisqu'une véritable prolifération

de colonies s'est produite sous ces gouvernements.

Aujourd'hui, les leaders travaillistes essaient de se refaire une virginité politique en disant (et encore bien timidement) vouloir s'opposer à la politique d'extension des colonies. Un nouveau venu dans la course à l'investiture du Parti Travailleiste, le maire d'Haïfa, Amram Mitzna, que l'on présente comme pouvant être le représentant des travaillistes lors des prochaines élections, prônerait le retrait total des territoires. Mais lorsque l'on entend un autre dirigeant du même parti, Ben Eliezer, ex-ministre de la Défense de Sharon il y a encore quelques semaines, dire qu'il n'exclut pas de retourner à nouveau dans un gouvernement d'union nationale... après les élections, on se dit que rien n'a changé dans la politique du Parti Travailleiste.

Georges LATTIER

Espagne

Nouvelle marée noire LA RESPONSABILITÉ DES CAPITALISTES DE LA MER

Mardi 19 septembre au matin, le pétrolier *Prestige* s'est coupé en deux au large des côtes espagnoles. Avant le naufrage, le déversement de 4 à 5 000 tonnes de mazout avait déjà souillé des centaines de kilomètres de côtes. Maintenant c'est l'ensemble des 70 000 tonnes de sa cargaison qui risquent de se retrouver à la mer.

En haute mer, ce fuel très lourd, voisin de celui de l'*Erika*, souillera les bancs de poissons, et si la nappe finit par arriver sur les côtes, poussée par le vent d'ouest dominant dans ces régions, ce sera un désastre.

Mais d'ores et déjà c'est une catastrophe pour l'environnement de la côte galicienne, très semblable aux côtes bretonnes, et pour toute une partie de la population qui, comme en Bretagne, vit de la mer : marins-pêcheurs, ostréiculteurs, et ceux qui vivent du tourisme, d'autant plus qu'on est peu de temps avant les fêtes de fin d'année. Le ramassage des coquillages, la pêche ont été interdits sur une partie des rivages. Des parcs d'ostréiculteurs ont été touchés par le mazout. Le chiffre n'est pas fait, mais de toute évidence le prix de ce désastre se montera à des centaines de millions et plus probablement à des milliards d'euros.

Le mauvais temps n'est pas seul en cause dans ce naufrage. Certes il y avait tempête ces jours derniers au large de l'Espagne, mais elle n'avait rien d'exceptionnel, et n'a d'ailleurs pas provoqué d'avarie majeure sur des centaines d'autres navires qui sont passés par là. Un pétrolier, surtout de la taille du *Prestige*, est fait en principe pour pouvoir naviguer par gros temps. Et de toute façon les bulletins météo sont explicites et en cas de risque véritable les navires peuvent se mettre à l'abri.

Mais voilà, une brèche s'est ouverte le long de la coque tribord, atteignant cinquante mètres avant que le navire ne se coupe en deux, tout simplement à cause de l'usure du métal et de la rouille. Une vague plus forte que les autres a dû suffire pour percer le bordage, et par la suite la fissure s'est agrandie jusqu'à provoquer la rupture du navire.

Malgré son nom triomphal, le *Prestige* n'était donc en réalité qu'une poubelle des mers de plus. Construit il y a vingt-six ans – ce qui est considéré comme très vieux pour un tel navire – le pétrolier effectuait, paraît-il, son dernier voyage avant d'aller vers un chantier de démolition en Turquie. Mais en réalité on ne sait pas exactement où il allait. Vers Gibraltar ? Vers Singapour ? Ou peut-être même sa destination n'était-elle pas encore arrêtée et dépendait-elle du cours du mazout à tel ou tel endroit ?

Ce qui est sûr, c'est que le *Prestige* battait pavillon des Bahamas, c'est-à-dire un des pays abritant le plus de navires sous pavillon de complaisance. Son capitaine était grec et son équipage asiatique, ce qui ne veut pas dire moins compétent, mais sous-payé, et sans la moindre protection sociale ni syndicale. Une situation tout à fait classique.

À qui appartenait-il ? À un armateur grec ? Mais la Grèce déclare que le *Prestige* appartenait à la société (de complaisance !) libérienne Mare Shipping Inc administrée par Universe Maritime Ltd. Il est aussi question de propriétaire néerlandais... De la même façon que pour l'*Erika* il faudra peut-être pas mal de temps avant que l'on réussisse à déterminer quelle est l'identité du véritable propriétaire derrière toutes les sociétés-écrans. De toute façon ce n'est évidemment pas un modeste artisan qui peut armer et affréter un tel navire.

Il suffit de comparer les chiffres : au 1^{er} janvier 2001, la flotte des minuscules Bahamas atteignait 45,4 millions de tonneaux et celle des États-Unis seulement 11,4 millions, soit quatre fois moins ! Le record est le Panama, avec 169,3 millions de

tonneaux, puis le Liberia avec 76,7 millions, à comparer avec des grandes puissances comme le Japon, 18,5 millions, l'Allemagne 7,9 et la France 6,8. En fait tous les navires battant pavillon libérien, panaméen, des Bahamas, de Malte, etc., appartiennent bien évidemment à de gros capitalistes, en premier lieu des États-Unis, du Japon, d'Allemagne ou de France.

Si les pavillons de complaisance sont tellement développés, c'est parce les capitalistes du monde entier le veulent, et parce que les États du monde entier accèdent à leurs désirs. C'est aussi simple que cela. Tous les ministres de la Mer, ou de l'Environnement pourront faire tous les discours qu'ils veulent, ils ne peuvent rien (et d'ailleurs ne veulent rien) contre les trusts de l'armement et du transport maritime.

À la suite du naufrage de l'*Erika*, lui même venant après tant d'autres, des mesures de contrôle et de sécurité avaient été décidées à l'échelle de

l'Union européenne. Il faut croire qu'elles ne sont pas très efficaces, à preuve le naufrage du *Prestige*. Certes, le navire venait de Lettonie, qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Mais le *Prestige* avait relâché en 1999 à Rotterdam où il avait été inspecté, puis, en juin dernier, en Grèce, où il ne l'a pas été, au motif qu'il ne s'agissait pas, à ce moment-là, d'un voyage commercial. Et de toute façon, si la situation à l'échelle de l'UE est la même qu'en France, seulement 15 % des navires sont vérifiés, et encore bien souvent à la va-vite.

Les États ne se donnent pas les moyens de contrôler vraiment les navires et de contraindre les armateurs. Les États-Unis ont plus ou moins adopté, dans leurs ports, une réglementation contraignante, et apparemment efficace, mais pour le moment ce n'est pas le cas de l'Union européenne. Et rien n'interdit aux armateurs américains (comme aux autres) de faire naviguer des navires

poubelles sur toutes les mers du monde, loin des États-Unis.

Et même si la réglementation européenne devenait plus contraignante, ce qui serait souhaitable bien entendu, le sort de bien des navires hors d'âge, comme le *Prestige*, serait de terminer leurs jours dans les eaux du Tiers Monde, car les armateurs veulent rentabiliser leurs navires jusqu'au bout.

Les vrais responsables de la nouvelle catastrophe écologique qui vient dévaster les côtes d'Espagne ne sont pas quelques affairistes véreux, des brebis galeuses en marge d'un troupeau sain. Rappelons que l'affréteur de l'*Erika* était le trust TotalFinaElf. Les autorités s'agitent et déclarent qu'elles vont prendre les mesures qui s'imposent. Elle ne le feront pas car il faudrait s'en prendre à la loi du fric qui règne... sur les mers comme sur la terre.

André VICTOR



Des marins espagnols tentent de nettoyer une plage de la côte galicienne du mazout qui l'envahit.

Le 26 novembre à la SNCF

Le président de la SNCF, Gallois, s'est félicité du « *choix responsable* », comme il dit, des fédérations syndicales qui, le 26 novembre prochain, n'appellent pas à une grève mais à une manifestation. On a les félicitations qu'on mérite.

Ces fédérations syndicales, qui en ce moment même discutent avec la direction SNCF pour mettre au point un protocole d'accord de prévention des conflits, veulent certainement démontrer leur capacité à réussir une manifestation nationale. Mais elles n'entendent ni préparer, ni organiser la riposte aux attaques contre les cheminots émanant de la direction de la SNCF comme du gouvernement. Pourtant, c'est bien cela qui serait urgent et nécessaire.

Tous ensemble... mais les uns après les autres

Déjà, lors de la journée de grève et de manifestation d'EDF-GDF le 3 octobre dernier, qui fut un succès, les fédérations de cheminots avaient tout fait pour n'envoyer que des délégations soigneusement limitées. Bien des cheminots et des militants ne comprenaient pas pourquoi cette occasion d'être ensemble avec les salariés de l'EDF-GDF, dans la

ralisation du rail en Europe, et « *pour des financements publics permettant de moderniser les infrastructures et le matériel* ». Mais il n'y avait rien sur les problèmes qui préoccupent les travailleurs du rail depuis des mois, comme le manque d'effectifs ressenti dans tous les secteurs, les salaires et les menaces qui pèsent sur les retraites. Ce n'est que fin octobre-début novembre que commencèrent à apparaître dans quelques tracts les revendications concernant les salaires, les effectifs et les retraites.

Pour justifier leur refus de se joindre à la manifestation des électriciens-gaziers, les directions syndicales cheminotes avaient annoncé début octobre la manifestation nationale, à Paris, du... 26 novembre. Les objectifs de cette manifestation – et il était déjà précisé qu'il ne s'agissait pas d'une grève – étaient ainsi définis dans une affiche du 9 octobre, apposée sur tout le réseau SNCF de Paris Sud-Est : « *Les fédérations CGT, CFDT, CFTC, FO, Sud Rail, UNSA (syndicat autonome) appellent l'ensemble des cheminots à participer nombreux à cette manifestation (du 26 novembre) pour interpeller le gouvernement et la direction SNCF à partir de leurs responsabilités respectives* » sur la défense du service public, la lutte contre les projets de libé-

national, et que les arrêts de travail doivent se limiter à ce qui est indispensable pour pouvoir manifester. À part FO, très minoritaire à la SNCF, aucun préavis national de grève n'a été déposé pour couvrir les travailleurs qui voudraient débrayer pour cette journée.

Une adresse à Gallois et à Raffarin ?

Comme pour rassurer la direction de la SNCF et du même coup le gouvernement, depuis l'annonce de la journée du 26 novembre les fédérations syndicales insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une grève mais d'une manifestation

convaincants apparaissent les arguments qu'on peut lire dans l'un des tracts communs des fédérations syndicales, expliquant qu'« *elles attirent l'attention des cheminots directement concernés par la circulation des trains sur le risque d'affaiblissement de la manifestation en cas de non-circulation des trains. Elles invitent ces catégories de cheminots à utiliser les moyens à leur disposition : repos (...), congés pour participer avec l'ensemble des actifs et retraités à cette manifestation* ».

En fait, les directions syndicales voudraient réduire la participation des roulants mais aussi de tous les autres cheminots à ceux qui, ce jour-là, seront en repos, en récupération ou décideront de prendre une journée de congé. Heureusement, localement, à l'échelle de syndicats et de sections, des militants ont décidé d'aller au-delà de

Alors que la CGT possède l'influence et les moyens de donner à cette journée toute son ampleur, les militants cégétistes ont expliqué que les arrêts de travail éventuels ne concernent ni les agents de conduite, ni les contrôleurs, ni les aiguilleurs car, disent-ils souvent sans conviction, il ne faut pas « *compromettre la montée des manifestants à Paris* ».

Pourtant, bien des cheminots se souviennent de la grève de l'hiver 1995 qui avait mis le plan Juppé sur les retraites en échec, grève qui n'avait empêché personne de manifester, bien au contraire. Et bien peu

En fait, les directions syndicales voudraient réduire la participation des roulants mais aussi de tous les autres cheminots à ceux qui, ce jour-là, seront en repos, en récupération ou décideront de prendre une journée de congé. Heureusement, localement, à l'échelle de syndicats et de sections, des militants ont décidé d'aller au-delà de

EDF-GDF LA FÉDÉRATION CGT S'APPRÊTE À

Le 14 novembre, les organisations patronales des IEG (Industries électriques et gazières, pour l'essentiel EDF et GDF) ont fait connaître officiellement leurs propositions concernant les retraites.

Elles reprennent ce que Roussely, le président d'EDF, avait déclaré à une commission parlementaire au mois de juillet : elles veulent que ce ne soit plus EDF ni GDF qui paye les retraites, comme c'est le cas actuellement, mais une caisse spéciale qui serait créée. Les agents cotiseraient à cette caisse, et le montant des cotisations augmenterait, passant de 7,85 % actuellement, jusqu'aux alentours de 11 à 12 % comme c'est le cas pour le régime général, auquel la caisse serait « adossée ».

Ceci a pour but de désengager EDF et GDF du paiement des retraites, qui reviennent trop cher aux yeux des capitalistes intéressés par une future ouverture du capital de ces

entreprises publiques. Il en résulterait pour les agents une augmentation des cotisations de l'ordre de 4 %, donc une réduction des salaires d'autant. Et en cas de difficulté avec leur nouvelle caisse de retraites (faillite, refus de paiement, etc.) ce n'est plus EDF-GDF qui garantirait le paiement des pensions comme c'est le cas actuellement, car aujourd'hui les pensions de retraites sont un poste du compte d'exploitation comme les autres.

Et à l'avenir, si le régime général passait de 37,5 années de cotisation à 40 ans (ou plus) comme il en est question, eh bien les salariés se verraient obligés de cotiser plus longtemps.

Il y a unanimité parmi les agents d'EDF et GDF pour dire qu'il n'est pas question de toucher à nos retraites, pas question de créer une caisse de retraite, ni d'augmenter les cotisations, ni d'allonger les annuités de cotisations.

Malheureusement, ce n'est pas ce qui transparaît dans les



entreprises publiques. Il en résulterait pour les agents une augmentation des cotisations de l'ordre de 4 %, donc une réduction des salaires d'autant. Et en cas de difficulté avec leur nouvelle caisse de retraites (faillite, refus de paiement, etc.) ce n'est plus EDF-GDF qui garantirait le paiement des pensions comme c'est le cas actuellement, car aujourd'hui les pensions de retraites sont un poste du compte d'exploitation comme les autres.

Malheureusement, ce n'est pas ce qui transparaît dans les négociations entre les dirigeants syndicaux et les patrons. Au mois d'août, le gouvernement avait appelé les « partenaires sociaux » des Industries électriques et gazières (IEG) à négocier sur les retraites. C'était évidemment

un piège. Parmi le personnel des IEG quelques milliers bénéficient du même dispositif qu'EDF (ceux de régies départementales, de compagnies de chauffage urbain, de la Compagnie Nationale du Rhône, etc.), mais pas les autres. Des dirigeants syndicaux dignes de ce nom ne pourraient que revendiquer l'alignement de toutes les IEG sur le régime le plus favorable, celui d'EDF-GDF. Mais dans l'optique gouvernementale, discuter à propos de l'ensemble des IEG était



En décembre 1995, c'était « tous ensemble » dans la lutte. Aujourd'hui les dirigeants syndicaux avancent à reculons.

ces consignes fédérales.

Arrêter l'offensive contre les travailleurs

Pourtant il serait important que cette journée soit un succès. Gallois, avec l'appui du gouvernement, amorce une attaque en règle sur tous les tableaux contre les cheminots. Des discussions sont en cours pour limiter l'exercice du droit de grève en imposant une procédure préalable compliquée et en faisant passer le délai de préavis de cinq à dix jours. On parle aussi de l'ouverture du réseau ferré à la concurrence européenne. Et il y a aussi,

dans l'immédiat, une politique d'économies tous azimuts qui empire les conditions de travail dans les ateliers, sur les chantiers, dans les triages, mais aussi pour les contrôleurs et les agents de conduite. Sous prétexte d'un déficit qui, pour les six premiers mois de cette année, s'élèverait à quelque 156 millions d'euros, déficit dont les cheminots ne sont en rien responsables, Gallois a annoncé qu'il bloquait toutes les embauches, qu'il n'était pas question d'augmentations de salaire et que pour les retraites la SNCF payait « des cotisations patronales extrêmement élevées », invitant en substance

le gouvernement à y mettre bon ordre.

Face à une telle offensive, les travailleurs du rail doivent se défendre, refuser la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, en mettant en avant leurs revendications, d'embauches en particulier mais aussi de salaires et en interdisant qu'on touche à leurs retraites. Et pour le faire avec efficacité, la manifestation du 26 novembre doit être la plus forte possible, mais elle doit aussi se concevoir comme une étape dans la lutte pour renverser le rapport de forces en faveur des travailleurs.

L. P.

BRADER LES RETRAITES

un moyen de noyer le poisson et de se diriger vers une cote mal taillée entre les retraites EDF-GDF et les autres.

La fédération CGT, le syndicat majoritaire (en valeur absolue) dans l'entreprise, s'est empressée de tomber dans ce piège, avec la CFDT. En revanche FO a claqué la porte, dès la première réunion, le 14 octobre, estimant à juste titre qu'il n'y avait rien à négocier.

Des discussions ouvertes quelques jours après la grève et la manifestation réussie du 3 octobre, seuls quelques articles de presse ici ou là ont rendu compte. Selon ceux-ci, la CGT aurait admis la nécessité d'une « réforme » du régime des retraites, sans démenti de la part de la CGT, sans compte-rendu au personnel. Une inquiétude a commencé à se faire jour dans le personnel : de quoi discutait-on, et que comptait faire la CGT ?

Maintenant que le document patronal vient de paraître, le seul commentaire de la CGT sur le point essentiel de la créa-

tion de la caisse de retraite, qui est le pivot de tout le dispositif patronal, est le suivant : « Cette question n'est pas pour la CGT d'actualité », suivi de quelques lignes de précisions. Alors que la réponse qui s'imposait pour la caisse de retraite était « non ! » ainsi que le désire le personnel, la fédération CGT se contente de répondre « pas maintenant ». C'est torpiller le mouvement du 3 octobre, et sans être un grand devin on peut même prévoir qu'ainsi la CGT finira par se torpiller elle-même...

En ce qui concerne la participation des travailleurs d'EDF à la journée du 26 novembre, FO (qui a refusé de négocier) a appelé rapidement à une journée de grève, puis le syndicat CGT-Paris (qui est dans l'opposition par rapport à la fédération) et enfin Sud. La CFDT n'a rien dit, et la fédération CGT (nationale) a pris, presque en catimini, une position emberlificotée : appel à agir (sans préciser comment) le 25 novembre, jour d'une réu-

nion des ministres européens de l'Énergie, et également (toujours sans dire comment) le 26 avec les cheminots.

Après le mouvement réussi du personnel d'EDF-GDF le 3 octobre, les bureaucrates syndicaux ont donc négocié... dans le dos du personnel et contre ses intérêts. Mais si pour le moment beaucoup de militants syndicaux ou autres voient de plus en plus clair dans le jeu de la fédération, le personnel dans son ensemble, tout en étant méfiant, ne croit pas vraiment que les dirigeants syndicaux puissent le trahir véritablement.

En tout cas, le mouvement du 3 octobre a montré que les 140 000 agents d'EDF-GDF auraient parfaitement la force de faire prévaloir leur volonté sur celle de la direction et de quelques dizaines de bureaucrates. Il faut souhaiter qu'ils le démontrent de nouveau le 26 novembre, avec les autres travailleurs du secteur public appelés à la lutte ce jour-là.

Correspondants LO

LE MEDEF ET LA RÉGIONALISATION DES TRANSPORTS

On présente aux cheminots, comme au public, la régionalisation à la SNCF comme la meilleure façon d'être au plus près des besoins des voyageurs.

Cela, c'est pour la galerie. Le Medef, lui, dans une brochure sur la concurrence et les services publics, explique crûment un tout autre objectif.

« La régionalisation du transport de voyageurs, qui consiste à transférer aux régions l'organisation des transports ferroviaires régionaux de voyageurs, prépare à terme à l'ouverture à la concurrence de ces transports. »

Pour autant, déplore le syndicat patronal, « l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs sera la plus longue à venir et même si elle est juridiquement rendue possible un jour, la dérégulation se heurtera sans doute à de plus grandes difficultés que pour le transport aérien. »

Parmi ces difficultés, le Medef déplore qu'à la SNCF, « les cheminots conservent, très ancré, le sentiment d'appartenir à une entreprise dont la mission

de service public justifie selon eux la perpétuation du monopole ».

Effectivement. Et quand on voit ce qu'a fait le baron Seillière, le dirigeant du Medef, avec Air Liberté dont il fut l'un des principaux actionnaires, on n'a pas envie qu'il récidive dans les chemins de fer. On n'a pas envie de voir le patronat faire main basse sur une compagnie pour la liquider et laisser des milliers d'emplois sur le carreau peu de temps après.

Le Medef voit un autre obstacle à la mise en concurrence des entreprises publiques, c'est leur image qui, pour le patronat, relève de la concurrence déloyale, car « du point de vue des particuliers plus encore, l'image attachée au service public est celle de compétence et de sérieux, d'ailleurs souvent justifiée. »

Ce n'est évidemment pas l'image qui correspond à la gestion privée, exclusivement tournée vers le profit et complètement irresponsable vis-à-vis de la collectivité.

Christian BERNAC

Condamnation de Bové Prison pour le syndicaliste, mansuétude pour l'ex-pdg et l'ancien ministre

Coup sur coup, mardi 19 novembre, tombaient deux nouvelles : prison pour le syndicaliste José Bové et mansuétude pour les réquisitions du procureur dans l'affaire Elf à l'encontre des deux principaux protagonistes, Roland Dumas et Le Floch-Prigent.

Dumas, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Mitterrand, se faisait offrir des cadeaux par Elf ; le second, ancien PDG d'Elf, donnait l'ordre de soustraire l'argent de la compagnie à ses subordonnés pour financer les fonds secrets servant à corrompre à tout-va. Le procureur de la République a demandé aux juges de la cour d'appel de condamner ces deux personnalités à des peines de prison avec sursis, alors qu'ils avaient été condamnés à de la prison ferme en première instance. Le procureur, selon la radio, a déclaré que l'on n'est plus aujourd'hui dans le climat détestable de l'époque du premier procès. Le comptable d'Elf, aujourd'hui à la retraite, a eu beau venir attester à la barre que c'est bien son ancien PDG lui-même, Le Floch-Prigent, qui a donné les ordres écrits d'effectuer les virements douteux, rien n'y a fait. L'indulgence du représentant du parquet a été sans faille. Il n'y a que les seconds couteaux

de cette affaire, Christine Deviers-Joncourt et Alfred Sirven qui, pour lui, méritaient la prison.

Le jour même, le pourvoi devant la Cour de cassation de José Bové contre une nouvelle condamnation à de la prison ferme, pour une action syndicale conduite par la Confédération paysanne, a été rejeté. Du coup, une autre condamnation avec sursis à son encontre tombe, et lui et son camarade R. Riesel se retrouvent à devoir retourner en prison pour 14 mois, sauf grâce présidentielle.

Certes, chaque magistrat est réputé être indépendant. Mais indépendant de qui au fait ? De ses idées, du milieu des privilégiés dont les hauts magistrats sont très souvent issus et qu'ils fréquentent, des préjugés anticommunistes, antiouvriers, antisindicalistes et réactionnaires qui sont si répandus dans ce même milieu ? Ou encore de l'air du temps où ce sont les pires idées réactionnaires qui ont la cote ?

En tout cas, on se demande où est la justice vraie dans tout cela. Notre solidarité pleine et entière va aujourd'hui à José Bové et à R. Riesel pour exiger qu'on ne le renvoie pas en prison une nouvelle fois.

P.S.

Alcatel

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS... POUR AUGMENTER LES PROFITS

Dans le cadre de l'annonce par le PDG Tchuruk de la suppression de 19 000 emplois dans l'ensemble du groupe durant l'année 2003, faisant passer les effectifs de 110 000 personnes en 2000 à 60 000 fin 2003, la direction d'Alcatel CIT (la principale filiale française d'Alcatel) a décidé de supprimer 1067 emplois en 2003 après en avoir supprimé plus de 1000 en 2002.

La direction a essayé de nous convaincre de la nécessité de ces suppressions, dans son journal intitulé *Illico*. Mais il semble qu'elle se prenne les pieds dans le tapis en essayant de justifier cette décision. Elle écrit, en page 2 : « La croissance de la demande des utilisateurs finaux, particuliers et collectivités, se poursuit au rythme de 10 à 15 % l'an », et page 4, les équipementiers se font la guerre des prix dans un marché qui se rétrécit ! En fait, Alcatel continue de prendre des parts de marché et l'entreprise est devenue la première dans le domaine des télécoms.

Dans ce même journal interne, la direction se plaint : « Le niveau trop élevé des coûts dits fixes... correspond pour plus des deux tiers aux frais liés au personnel (salaires, charges déplacements surfaces, outils informatiques) ». Selon elle, les coûts liés aux salariés seraient de près de 66 % alors que la masse salariale ne représente que 25 % des frais. Mais pour produire il faut des hommes

avec un salaire et une protection sociale, des machines, de l'informatique, des usines. Bref il faut investir pour envisager de gagner de l'argent. Quelle découverte !

La direction compte dans ses pertes le coût des restructurations. Un licenciement transactionnel lui coûte 1,2 million de francs, un congé de fin de carrière (pré-retraite maison) 1,4 million pour un licenciement transactionnel. Pour faire accepter la perte de leur emploi aux travailleurs de la Microélectronique sur le site de Nanterre, la direction paie à ceux qui le souhaitent une formation de remise à niveau pendant six mois, puis une formation diplômante de six à douze mois, puis après un retour de trois mois à l'entreprise pour trouver du travail à l'extérieur, la direction leur octroie une prime de licenciement d'environ trente-cinq mois. Sur CIT, toutes ces mesures représentent un coût de 1,3 milliard de francs pour une année !

La direction a donc choisi de « dégraisser » en y mettant le prix. Pourtant Tchuruk prévoit que la reprise sera là en 2003. Alors pourquoi faire des coupes dans les effectifs : tout cet argent qu'il a provisionné pour les restructurations devrait plutôt servir à maintenir les emplois !

Dans un livre de 202 pages, la direction explique les raisons des suppressions d'emplois par branche d'activité. Un argument

revient sans cesse : « Il faut répartir la recherche et le développement entre les centres de développement majeurs en Europe et aux USA et des centres de développement à bas coût et accroître progressivement cette part ». Ces centres « à bas coût » sont en Chine avec l'usine de Shanghai Bell pour la fabrication, en Inde et en Roumanie pour le développement de logiciels, et des unités locales pour l'ingénierie et les installations de matériel en Roumanie, en Egypte, en Malaisie, en Pologne et en Inde.

Tchuruk veut pouvoir rebondir lors du redémarrage des télécoms, mais il prévoit ce redémarrage sans les salariés européens, en surexploitant les salariés dans les pays à faible coût de main-d'œuvre.

Que la direction répartisse sa production sur l'ensemble de la planète, c'est son problème, mais que cela se fasse sur notre dos est une autre paire de manches. Les débrayages qui ont lieu, tant en province qu'en région parisienne, montrent que les travailleurs n'ont pas envie d'être « la version col blanc des Moulinex ». Même si la direction met le prix pour s'acheter la paix sociale et même s'il n'y a aucune comparaison entre les maigres indemnités supplémentaires qu'ont eues les ouvrières de Moulinex et les sommes que distribue la direction d'Alcatel pour supprimer les emplois.

Le fait qu'elle prévoit d'amortir en deux ans maximum

ces sommes destinées à encore ses profits, et qu'elle « dégraisser » montre que son seul objectif est d'accroître

maintenir les emplois.



Manifestation à Lannion contre les licenciements (600 suppressions d'emplois) en 1996.

Oyonnax (Ain)

MANIFESTATION CONTRE LE CHÔMAGE ET LES LICENCIEMENTS

Samedi 16 novembre, à Oyonnax, dans l'Ain, malgré la pluie, nous étions près de 200 personnes à manifester, à l'appel des syndicats de la ville, pour protester contre les licenciements et les suppressions d'emplois qui se multiplient dans les entreprises des environs.

La région d'Oyonnax est appelée la « plastique vallée » car des dizaines d'entreprises de toutes les tailles emploient des milliers de salariés dans la plasturgie. Oyonnax s'est développée ces dernières décennies autour du plastique, et des usines flambant neuves ont poussé comme des champignons dans toute la vallée, bénéficiant souvent d'exonérations d'impôts et

de terrains viabilisés. Une autoroute a même été spécialement prolongée pour desservir les usines et les entrepôts.

Mais depuis quelques mois l'ambiance est morose : les intérimaires, très nombreux dans la plupart des entreprises, sont renvoyés ; certaines petites entreprises se sont déclarées en faillite tandis que des plus grosses annoncent des licenciements secs, comme Billon (fabriquant des presses à injecter) qui a programmé 46 licenciements.

Cette ambiance inquiète les salariés de ces entreprises mais aussi tous les travailleurs en contrats précaires de la ville qui cherchent l'embauche. Les offres d'emplois ont fortement diminué à l'ANPE d'Oyonnax.

Personne, parmi les travail-

leurs, ne sait exactement si les difficultés annoncées sont réelles ou artificiellement gonflées, durables ou provisoires, mais elles servent de prétexte pour mettre la pression sur l'ensemble des salariés. Les conditions de travail étaient déjà déplorables dans la plupart des entreprises avec des salaires très bas. Mais depuis cet été, les cadences de travail ont encore augmenté et tout est bon pour sanctionner les travailleurs : des pièces renvoyées par un client mécontent, un retard de 5 minutes au travail et c'est un avertissement qui tombe, ou pire encore le licenciement pour faute grave. Les patrons se servent de la situation et entretiennent le climat de peur : certains annoncent des dépôts de bilan alors que leurs carnets de

commandes sont pleins. D'autres disent qu'il n'y a pas de travail mais n'ont pas hésité à faire revenir des travailleurs ce samedi, jour de la manifestation...

Du coup chez certains, la peur a fait place à la colère. Surtout qu'à cette ambiance dans les usines s'ajoutent des menaces sur les emplois à l'hôpital d'Oyonnax, dont la direction a annoncé, suite à un audit, qu'il faudrait supprimer des dizaines de postes, ajoutant ainsi les craintes du personnel hospitalier à celles de tous les travailleurs de la ville.

Nous étions donc nombreux à vouloir manifester notre mécontentement face à cette attitude arrogante et offensive du patronat local ou des autorités de la ville. Quand tout va

bien pour les patrons locaux, ils n'embauchent pas les intérimaires, n'augmentent pas les salaires et n'allègent pas le travail, mais quand ils prétendent que cela va mal, alors c'est aux travailleurs qu'ils présentent l'addition.

Pourtant toutes ces entreprises se sont enrichies ces dernières années sur le dos des travailleurs. Beaucoup parmi elles sont des sous-traitantes pour de grands groupes industriels (de l'automobile en particulier) qui se portent très bien. Les patrons locaux ou les groupes pour qui elles travaillent ont donc les moyens de payer.

Cette seule manifestation ne suffira certes pas à faire reculer ces patrons : il faut préparer, à Oyonnax comme ailleurs, une riposte plus générale.

Peugeot Sochaux

En un an, sur le même chantier DEUXIÈME ACCIDENT MORTEL

Il y a un an, en novembre 2001, aux usines Peugeot à Sochaux, un ouvrier de 27 ans mourait broyé dans un compacteur à cartons (cf LO n° 1741 du 30 novembre 2001). Cet ouvrier était employé par Ecospace, société sous-traitante pour le tri des déchets de la production chez Peugeot.

Lundi 4 novembre dernier, un chauffeur de la même entreprise – qui s'appelle aujourd'hui Onyx – a été découvert, seul, coincé entre deux bennes, inconscient. Le médecin du travail, les pompiers, le Samu une fois appelés, il était transporté à l'hôpital toujours inconscient. Cet ouvrier de 41 ans, père de deux enfants, mourait la nuit suivante.

Les ouvriers d'Onyx sont

sous le choc. Personne n'a rien vu, personne ne sait comment cela s'est passé, et surtout personne ne sait ou ne peut imaginer comment la victime a pu se retrouver coincé de la sorte ! Les ouvriers qui traitent les cartons d'emballage et tous les déchets sont dans un local, mais les chauffeurs, eux, sont à l'extérieur, bien souvent isolés des autres.

Tous s'accordent à dire que les conditions de travail sont de pire en pire avec les différents horaires de travail chez Peugeot (nuit, VSD et 2X8), l'augmentation de la production, le manque de personnel pour faire face aux montagnes de déchets à traiter jour et nuit, sept jours sur sept !

Jusqu'à présent, ni l'enquête de police ni celle des CHSCT

(Comité d'hygiène et de sécurité -conditions de travail) n'ont pu déterminer la cause exacte de cet accident. Mais dans les ateliers Peugeot, les ouvriers de fabrication n'ont pas oublié la mort, dans le même chantier, du jeune ouvrier un an plus tôt !

L'exploitation accentuée de tous – ouvriers d'Onyx comme ceux de Peugeot – a donc coûté la vie à ce chauffeur, qui s'est retrouvé isolé bien trop longtemps avant d'être secouru, et cela dans une usine où il y a 17 000 salariés !

Il est mort parce que le PDG de Peugeot, Folz, veut toujours faire produire plus de voitures, et pouvoir ainsi pavoiser avec des bénéfiques records.

Correspondant LO

PCA Citroën Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

LA SÉCURITÉ, FAÇADE ET RÉALITÉ

Le responsable à la sécurité du groupe automobile PCA (Peugeot-Citroën Automobile) se vante de pouvoir facilement établir le « document unique » sensé évaluer tous les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs dans les usines. Ce document est obligatoire depuis la parution d'une circulaire ministérielle du 5 novembre. C'est peu, mais PCA fait déjà du zèle pour ce qui concerne la façade, le papier. Car derrière, la réalité est tout autre.

Par exemple, en ce moment à l'usine d'Aulnay dans la région parisienne, est lancé un « challenge sécurité ». Avec un tel intitulé, on pourrait croire qu'il va s'agir de sécurité, mais ça n'en a que le nom !

Ce « challenge » consiste à mettre en concurrence en matière de déclaration d'accidents, les équipes de l'usine entre elles ; chaque équipe comporte une à plusieurs dizaines d'ouvriers. Chaque fois qu'un ouvrier de l'équipe va se soigner à l'infirmerie, c'est 20 points de moins ; s'il déclare un accident sans arrêt de travail, 30 points ; enfin, le plus « cher » est s'il y a arrêt de travail : il en coûte alors 50 points. L'équipe gagnante est celle qui a le moins de points ; la somme des « mauvais points » se fait tous les six mois. La récompense se monte à 60 euros

pour chaque ouvrier de l'équipe.

Ce soi-disant défi sert surtout à la direction pour organiser la pression collective d'une équipe sur chacun de ses membres... pour qu'il y ait le moins de passage à l'infirmerie, moins de déclarations d'accident, autant d'actes qui « coûtent » à la direction. Par contre, les 60 euros multipliés par le nombre d'ouvriers tous les six mois ne vont pas lui coûter bien cher... Quant à la sécurité des travailleurs, on ne voit rien qui l'augmente !

Par contre, diminuer les déclarations, la direction y gagne en payant beaucoup moins de cotisations à la caisse « accidents de travail » de la Sécurité sociale car elles sont directement calculées sur le nombre d'accidents s'ils s'accompagnent d'arrêts de travail. De plus, si la direction arrive à prouver ses efforts en matière de sécurité, elle bénéficie de ristournes qui ne sont pas minces.

Pourtant déjà, les statistiques d'accidents de l'usine ne reflètent pas la réalité. Ceux qui touchent les travailleurs intérimaires ou d'entreprises sous-traitantes ne sont pas mis au compte de PCA. Et ce sont pourtant ces travailleurs qui en sont le plus souvent et le plus gravement victimes, fait d'une moindre connaissance de l'usine. Sur les chaînes

de montage ou de ferrage, ils représentent une forte proportion : plus de 2 300 travailleurs à côté des 3 200 travailleurs « en fixe ». Systématiquement, un travailleur intérimaire qui a un accident voit sa mission se terminer. Comme sa déclaration doit être faite par l'agence d'intérim, il ne reste donc pratiquement plus de trace de ces accidents à l'usine. Pour la sous-traitance, cela revient au même, en pire peut-être dans le sens où ces entreprises extérieures, pour récupérer les marchés, acceptent des coûts inférieurs. Ces patrons se rattrapent ensuite sur les conditions de travail des ouvriers.

Depuis longtemps, des pressions sont exercées sur les travailleurs pour qu'ils renoncent à se soigner ou à déclarer leur accident. Il n'est pas rare de voir des travailleurs blessés être au travail. Même les chefs sont poussés à venir : dernièrement, on en a vu un, le bras en écharpe, un autre avec des béquilles

Avec ce « challenge », la direction espère mettre en place une nouvelle méthode, qui gagne en discrétion. Pour la direction, ce serait tellement mieux, si les ouvriers eux-mêmes ne déclareraient pas leurs accidents du travail !

Correspondant LO

Renault V.I. Vénissieux (Rhône)

DES MÉTHODES POLICIÈRES QUI CHOQUENT

Toute la presse en a parlé : selon *Le Progrès*, en première page, France 3, France Info, un employé du secteur Magasin Pièces de Rechanges de Renault Trucks (nouvelle appellation de RVI) à Vénissieux, près de Lyon, aurait détourné pour un million d'euros de pièces. La police de Sarkozy aurait mis à jour un réseau en direction du Maroc

Jeudi dernier 7 novembre, à l'heure de la sortie, un salarié a en effet été interpellé par le service de gardiennage de l'entreprise sur le parking avec des pièces de l'entreprise dans son véhicule. La police, sur les lieux, l'a immédiatement embarqué, menotté, et après perquisition à son domicile aurait retrouvé diverses pièces détachées, pour une somme importante.

Mais il y a une suite à cette interpellation. Le lendemain, vendredi, huit cow-boys ont débarqué au matin dans l'atelier du salarié interpellé la veille pour interpellé un autre travailleur. Devant l'ensemble des autres salariés du secteur, sans autre forme de procès ni explications, celui-ci a été menotté et emmené pour un interrogatoire.

De plus, comme d'autres salariés que la police voulait interroger étaient en RTT ce jour-là, la police débarquait chez eux. Devant les voisins pour les uns, les enfants pour d'autres, leurs maisons étaient mises sens dessus-dessous. Ils étaient menottés, conduits au commissariat de police, déshabillés, fouillés, humiliés, accusés sans preuve et uniquement sur dénonciation. Ils n'ont été relâchés que le vendredi soir, et même pas reconduits chez eux.

Au bout du compte, et après tout ce cinéma à la « Sarkozy et Hutch », les salariés ont été innocentés et relâchés sans qu'aucune charge soit retenue contre eux.

Les méthodes employées par la police de Sarkozy sont inadmissibles : elle bafoue toute présomption d'innocence. Le préjudice moral subi par les personnes interpellées, désignées coupables vis-à-vis de leurs voisins, de leurs conjoints, de leurs propres enfants, est intolérable.

D'ailleurs, la direction de RVI a bien senti l'émotion sou-

levé parmi le personnel du secteur concerné par ces événements. Elle l'a réuni plusieurs fois, essayant de se désolidariser (oralement) des méthodes employées par la police, arguant même qu'elle serait intervenue auprès du commissariat de Vénissieux pour éviter de tels procédés. Elle a même déclaré en accident du travail les quatre salariés interpellés injustement, faisant savoir largement qu'elle était prête à prendre en charge les dépenses occasionnées par d'éventuelles conséquences psychologiques pour les personnes.

Cependant, cela ne l'a pas empêchée par ailleurs de diffuser dans le reste de l'entreprise, par hiérarchie interposée, un message disant qu'il faut laisser faire son travail à la police, même si cela occasionne quelques « désagréments », et surtout que le travail soit le moins perturbé possible.

Ce n'est pas la première fois que de telles méthodes sont employées à RVI, avec des salariés interpellés sur leur lieu de travail et menottés comme de vulgaires criminels, et ce malgré de précédents engagements de la direction pour éviter de tels procédés (elle s'était engagée à faire accompagner les travailleurs que la police voudrait entendre au poste des gardes, à l'extérieur des ateliers).

La direction, si prompte il n'y a pas si longtemps encore à envoyer des communiqués de presse pour soutenir ses hauts cadres mis en examen pour abus de biens sociaux, est beaucoup plus silencieuse dans la presse pour soutenir les travailleurs innocents malmenés par les policiers.

Cette triste expérience en tout cas a ouvert les yeux à nombre de compagnons sur l'injustice et les méthodes arbitraires de la police. La démagogie sécuritaire de Sarkozy conduit à de tels dérapages. Mais quand il s'agit d'interpellé les responsables de l'affaire Elf ou d'autres par exemples, la police prend bien plus de précautions qu'avec des ouvriers de RVI.

Correspondant LO

UNE CAMPAGNE CONTRE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

« Une majorité d'enseignants pour la fin du collège unique » titrait *Le Monde* le mardi 19 novembre. Voilà ce qu'il soulignait du sondage effectué par la Sofres pour la FSU, la principale fédération d'enseignants.

Cela voudrait dire que la majorité des enseignants estimerait que l'on doit renoncer à un enseignement général commun jusqu'à la fin de la 3^e et qu'il faudrait procéder plus tôt à l'orientation professionnelle des jeunes élèves. La conclusion est d'autant plus contestable que si elle fait bien ressortir les tares du système, l'enquête ne propose pas de se prononcer sur d'autres solutions que le renoncement à dispenser un enseignement général à l'ensemble des élèves. En particulier, elle ne propose pas l'option qui serait tout simplement de fournir aux enseignants les moyens matériels et humains de remédier aux insuffisances du système éducatif.

En effet l'enquête montre que les enseignants sont bien conscients des graves insuffisances de l'école. Le quart d'entre eux estime même qu'elle ne permet pas d'apprendre correctement à lire, écrire et compter ! Près de la moitié estime qu'elle est incapable de donner à chacun une bonne culture générale, près des deux tiers estiment qu'elle ne donne pas aux enfants le goût d'apprendre. Et seuls 10 % des enseignants pensent que l'école permet de rattraper l'inégalité entre élèves due à leur origine sociale.

Le constat est largement

connu, aussi bien des enseignants que des parents et des élèves. L'échec scolaire de plus en plus fréquent parmi les élèves venant des milieux les moins favorisés, dont la famille n'est pas en mesure de suppléer aux déficiences de l'école, aboutit évidemment à un rejet de l'école de la part de nombreux élèves qui rendent la tâche des enseignants encore plus difficile.

Dans ces conditions, « le collège unique » est d'autant moins capable de remplir sa mission que non seulement les moyens consacrés à l'éducation sont insuffisants à toutes les étapes de la scolarité mais surtout que dès les premières années d'école les moyens manquent pour permettre à tous d'acquérir les bases élémentaires (lire, écrire, compter) et qu'ensuite il est bien difficile de rattraper un retard qui ne fait que s'aggraver.

Les enseignants seraient sûrement favorables à ce que

les enfants, dès l'école primaire, reçoivent un enseignement par tout petits groupes, adapté justement aux cas les plus difficiles, afin que tous puissent ensuite suivre l'enseignement général. Au collège aussi il faudrait que l'État donne les moyens de faire progresser ceux qui ont besoin d'être davantage aidés et soutenus en augmentant le nombre d'enseignants, en réduisant les effectifs des classes, en multipliant le travail en petits groupes etc. Les enseignants ne se sont d'ailleurs pas privés de le faire savoir lors de multiples mouvements de grèves, locaux ou plus larges, contre le manque de personnel ou de locaux, ou lors des journées d'action dont une nouvelle est programmée pour le 8 décembre.

Mais les gouvernements successifs, au lieu d'engager des moyens à la hauteur des problèmes rencontrés, s'emploient au contraire à limi-

ter des dépenses, voire à réduire le personnel et les moyens comme c'est le cas aujourd'hui.

Alors évidemment si on laisse la situation se dégrader, le fameux collège unique va être de plus en plus difficile à faire fonctionner. Et le ministre de l'Éducation nationale voudrait laisser chaque établissement libre de créer, dès la 4^e, des classes orientant les jeunes vers un métier.

Ainsi après que les collèges ont été conduits dans une impasse complète, le gouvernement leur laisserait « la liberté » de débarrasser les classes d'enseignement général des élèves en difficulté qu'ils parqueraient dans des « classes de découverte des métiers ». Celles-ci serviraient de garderie jusqu'à 16 ans ou plus probablement de réservoir de main-d'œuvre gratuite pour les entreprises qui feraient découvrir aux jeunes l'exploitation avant l'heure. A quand

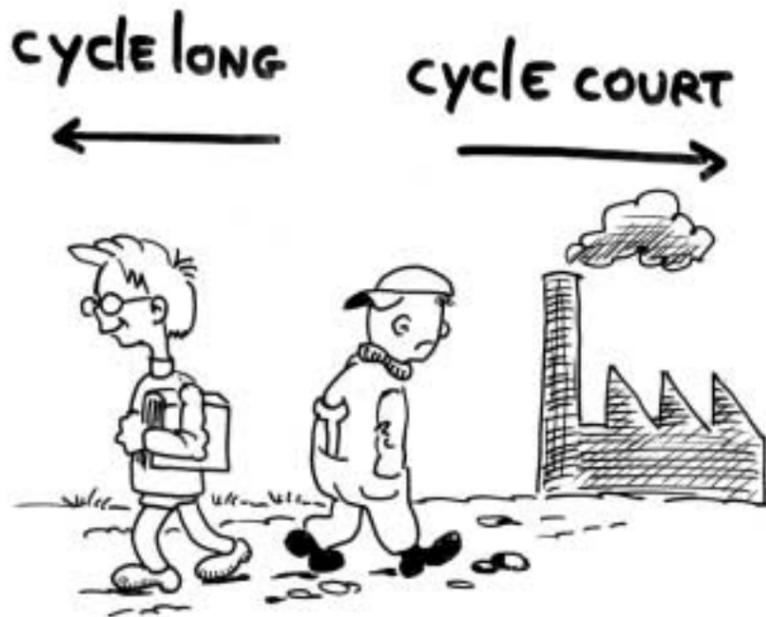
d'ailleurs la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans ?

Alors qu'on nous rebat les oreilles sur l'importance de la mobilité et la formation professionnelle, sur le manque de qualification qui expliquerait les difficultés à trouver du travail, il est question de renoncer à faire acquérir à un nombre important de jeunes les connaissances générales qui permettent ensuite d'apprendre un métier qualifié...et d'en changer éventuellement par la suite.

Inutile de dire que, si les projets du ministre étaient adoptés, les inégalités de traitement entre les jeunes s'aggravaient encore dramatiquement, selon l'établissement fréquenté, les inégalités entre établissements empireraient et on irait tout droit à un démantèlement complet de l'Éducation nationale qui ne bénéficierait certainement pas aux jeunes des milieux les plus défavorisés.

Le sondage effectué pour la FSU vient à point nommé pour apporter de l'eau au moulin du gouvernement qui souhaite « réformer » l'enseignement en le décentralisant, quitte à sacrifier encore un peu plus des pans entiers de la jeunesse sur l'autel des profits patronaux. Il est à souhaiter que, sondage ou pas, les enseignants comme les parents d'élèves et les élèves se dressent ensemble, résolument, contre ces projets. Il faut imposer au gouvernement de consacrer les moyens nécessaires pour que les enfants des classes laborieuses ne soient pas systématiquement sacrifiés et puissent bénéficier eux aussi d'une véritable éducation.

Dominique CHABLIS



Cantines scolaires (Clermont-Ferrand)

LE MAIRE-PATRON-DE-CHOC DOIT LÂCHER DU LEST

Après deux mois de lutte, dont une dizaine de jours de grève (voir LO numéros précédents), les employés municipaux des cantines des écoles maternelles et primaires de Clermont-Ferrand ont repris le travail en ayant réussi à faire reculer le maire sur la question des horaires.

Pendant des semaines, le personnel a tenu bon face à bien des manœuvres inspirées par le maire socialiste Serge Godard.

Celui-ci déclarait, à plusieurs reprises, à la presse – mais pas aux représentants du personnel qu'il a toujours

refusé de voir pendant le conflit – qu'il ne céderait rien. Selon Serge Godard, les revendications du personnel, travailler un quart d'heure de plus et obtenir des embauches supplémentaires, étaient exagérées et le budget municipal ne pourrait pas les supporter.

Pourtant quand il s'agit de dépenses de prestige comme le réaménagement de la place de Jaude, ou d'accorder des subventions aux entreprises, l'argent ne manque pas.

Pendant la semaine de grève de novembre, c'est encore le maire qui a manœuvré pour tenter d'opposer les familles aux grévistes. Bien sûr que la grève gênait les parents, mais

c'est bien le maire qui a mis de l'huile sur le feu en faisant fermer autoritairement et sans la moindre concertation toutes les garderies et les cantines de Clermont-Ferrand pendant deux jours.

Le conflit avait éclaté dès la rentrée de septembre.

Pour faire des économies de personnel, les services de la mairie n'ont pas hésité à interdire à un millier d'enfants de prendre leur repas à la cantine de leur école pendant plusieurs semaines. Les protestations indignées des parents, soutenus par le personnel des cantines qui avait fait plusieurs jours de grève par solidarité, ont obligé la mairie à

reprandre progressivement tous les enfants.

Le maire vient de reculer une seconde fois en accordant enfin l'une des revendications à laquelle tiennent les employés des cantines : travailler un quart d'heure de plus.

Ces quinze minutes qui pourraient sembler peu de choses sont en réalité précieuses. Cela change la situation des travailleurs concernés, car ils faisaient un peu moins de 35 heures, ou un peu moins de 28 heures pour ceux à temps partiel ou non titulaires. Ce quart d'heure qui manquait les empêchait d'avoir droit à une couverture sociale complète et

de pouvoir s'affilier à une caisse de retraite alors que la mairie faisait des économies sordides sur leur dos.

Avec ce quart d'heure récupéré, il y aura une réorganisation du travail pour tous.

La lutte des travailleurs des cantines se solde par une demi-victoire car il aurait fallu pouvoir obtenir des embauches en plus.

Mais ils ont réussi à faire reculer un maire socialiste qui se comporte en patron de choc.

Et ils l'ont fermement prévenu que, si fin novembre la réorganisation du travail n'est pas au point, ils se remettraient en grève.

Collège Elsa-Triolet - Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) LES ATTAQUES CONTRE LES FONDS SOCIAUX

Au collège Elsa-Triolet de Saint-Denis, en organisant comme chaque année les voyages scolaires en octobre, les enseignants ont appris qu'il n'y avait plus de sous dans la caisse, en raison d'une diminution de 70 % de la dotation des fonds sociaux collégiens. Ces fonds avaient commencé à diminuer il y a deux ans sous le gouvernement socialiste, mais le nouveau gouvernement semble vouloir les supprimer.

Cet argent permettait auparavant aussi bien d'organiser des activités extra-scolaires que d'aider les familles en dif-

ficulté à payer la cantine. L'intendance du collège se demande même comment elle va encore pouvoir faire fonctionner celle-ci.

Aussitôt, les enseignants et les parents d'élèves ont interpellé les représentants du ministre.

Ces gens, toujours prêts à témoigner d'une grande commisération par rapport aux difficultés que connaissent nos établissements, ont commencé par éluder les questions qui leur étaient posées. Puis ils ont avancé des explications différentes : une rallonge allait arriver, ou ils allaient revaloriser les bourses en prenant sur ces fonds, ou ils récupéreraient cet argent dans tous les établissements car certains (on se

demande lesquels) ne les utilisaient pas...

Dans d'autres établissements, des voyages scolaires sont déjà annulés. Finalement, le 14 novembre, l'inspecteur d'académie, lors d'une réunion des 116 principaux de collège de l'académie, justifiait les raisons pour lesquelles le ministère avait décidé de baisser ces fonds de 53,23 % pour l'année civile 2002, par rapport à 2001 : cela se fait au nom de la rigueur budgétaire et de « l'effort de solidarité nationale ».

Plusieurs chefs d'établissement exprimaient de vives inquiétudes quant aux conséquences de ces décisions sur les familles, les élèves et les établissements. Et au collège, des enseignants ont relevé que

« l'effort de solidarité nationale voulait que pour baisser les impôts des riches, on prenne aux plus pauvres et on sabre les services publics ».

Cette disparition programmée des fonds sociaux peut avoir des conséquences catastrophiques : dans les établissements comme le nôtre, sur 180 élèves qui mangent à la cantine, la moitié ne peuvent le faire qu'avec l'aide des fonds sociaux. Dans un autre collège de Saint-Denis, Jean-Lurçat, 48 enfants sur 60 mangent à la cantine avec cette aide (sur près de 500 élèves, certaines familles hésitant même à la demander). La diminution et la suppression des fonds sociaux risquent d'entraîner la fermeture de cantines pour cause

d'équilibre budgétaire !

Les enseignants ont exprimé leur souhait de voir réagir toutes les parties concernées : les parents d'élèves en premier lieu qui font déjà signer des pétitions, mais aussi les chefs d'établissement et les intendants, qui ne se voient pas envoyer les huissiers pour demander le recouvrement des frais de cantine (150 euros par trimestre). Nous avons décidé de joindre les établissements du département et au-delà (car il apparaît que toute l'Éducation nationale est concernée), et d'organiser une réunion avec les parents d'élèves. Préparer la riposte s'impose.

Guadeloupe

Les manœuvres des groupes hôteliers

POUR SE FAIRE ENCORE PLUS SUBVENTIONNER

Le groupe hôtelier international Accor a lancé une véritable campagne dirigée contre les travailleurs de Guadeloupe et Martinique, et contre leurs organisations syndicales. Selon lui, il y aurait trop de grèves aux Antilles ; cela ferait fuir les touristes. Et pour aggraver encore l'attaque, les travailleurs de l'hôtellerie sont désignés du doigt : ils ne sont pas aimables, ils ne sont pas formés, ils sont même agressifs envers les clients !

Accor a même parlé du manque de formation des travailleurs du tourisme. Mais comme le lui a fait remarquer un conseiller régional de Martinique, il doit s'en prendre à lui-même puisque ce groupe assure lui-même la formation de ses employés. En réalité, tout ce rideau de fumée, fait de mensonges et de propos racistes et méprisants, est là pour camoufler autre chose.

Lorsque Accor menace de ne plus conserver son implantation aux Antilles où il contrôle plusieurs grands hôtels pour touristes aisés, c'est de l'argent qu'il veut, de l'argent public ! Le groupe Club Méditerranée a d'ailleurs été dans le même sens en déclarant qu'il voulait bien, lui, maintenir ses activités, mais pas à n'importe quelles conditions.

Du côté du gouvernement, le message a été vite et bien

reçu. Le ministre du Tourisme a annoncé que l'État allait faire quelque chose pour le tourisme aux Antilles et qu'un « plan » était en préparation ! Pour sa part, Brigitte Girardin, ministre de l'Outre-mer, a précisé qu'elle allégerait « le coût du travail » en exonérant encore plus les entreprises de charges sociales et que le dispositif de défiscalisation (loi Pons) serait reconduit et renforcé.

Ces nouvelles subventions permettront aux patrons de l'hôtellerie de rénover leurs hôtels à peu de frais car, comme l'a reconnu Vial Collet, dirigeant de l'organisation guadeloupéenne des patrons (le Medef local), le parc hôtelier a vieilli et il faut le reconstruire.

L'opération des patrons de l'hôtellerie a donc réussi. Après s'en être mis plein les poches pendant de nombreuses années, en exploitant la main-d'œuvre locale et en utilisant les différents dispositifs d'aides publiques, ils vont pouvoir, avec la complicité du gouvernement, continuer à accumuler des millions d'euros de profit.

Dire que ce sont les mêmes patrons qui, relayés complaisamment par une partie de la presse, n'ont pas assez de mots pour dénoncer l'assistanat et les aides sociales accor-

dées à la population pauvre des Antilles ! Eux, c'est sans complexe qu'ils réclament d'être encore et toujours plus assistés. Quant au gouvernement, il s'exécute, et avec le sourire.



Texaco Station-service fermée plutôt que de la laisser aux salariés !

En Guadeloupe, l'ancien gérant d'une station-service Texaco ayant décidé de se retirer, les salariés qui y travaillaient depuis longtemps firent part de leur volonté de la reprendre à leur compte. Un accord fut passé entre l'UGTG, syndicat indépendantiste représentant les salariés, et le PDG de Texaco-Guadeloupe, qui acceptait de leur céder la gérance du fonds de commerce.

Peu de temps après, le PDG revint sur ses engagements, déclenchant le conflit actuel. Jeudi 14 novembre, celui-ci a failli tourner à la catastrophe lorsqu'après de violents affrontements aux abords de la raffinerie SARA, des vannes furent ouvertes et que des milliers de litres d'essence furent répandus sur le sol.

A ce propos, voici le communiqué que nos camarades antillais de *Combat Ouvrier* ont fait parvenir à la presse :

Une fois de plus des patrons font tout pour conduire des travailleurs gré-

vistes à l'exaspération. Dans le cas de Texaco, cela fait des semaines que cette grève est déclenchée pour obtenir une chose simple : qu'une station-service abandonnée par son gérant soit reprise par les travailleurs de ladite station !

Ceux-ci ont tout ce qu'il faut professionnellement et financièrement pour reprendre cette station. On se demande pourquoi Texaco refuse catégoriquement, si ce n'est pour une question de principe.

Ces gens-là, en effet, n'acceptent pas que des travailleurs se substituent à un patron défaillant et reprennent une entreprise. Ils préfèrent la fermer et jeter au chômage les salariés de cette entreprise.

Voilà la logique des patrons de droit divin !

Ce qui s'est passé après n'est qu'un enchaînement de circonstances liées à la lutte des travailleurs. La violence vient de Texaco et de la préfecture qui vole à son secours.

Les ripostes des grévistes et de ceux qui sont de leur côté sont inévitables. Car ces travailleurs ont décidé de ne pas céder et de défendre leurs droits jusqu'au bout.

Quant aux bonnes âmes et aux politiciens déverseurs de leçons de morale, experts en « dialogue social » et autres fadaïses hypocrites, ils auraient mieux fait d'aller dès le début de l'affaire voir les patrons de Texaco. Ils auraient ainsi pu leur prodiguer leurs bons conseils et leur faire entendre leur indignation. Ce n'est pas quand les travailleurs se défendent qu'il faut venir raconter ses salades, toujours favorables, en fait, au patronat.

Nous appelons tous les travailleurs à choisir leur camp et à soutenir la lutte des travailleurs opposés à Texaco pour obtenir leurs revendications.

Le lundi 18 novembre

Italie

COMMENT UNE GAUCHE DISCRÉDITÉE CHERCHE À SE REFAIRE LE VISAGE

Des centaines de milliers, voire un million de participants selon les organisateurs, la manifestation de Florence du samedi 9 novembre a été un succès incontestable. Le « forum social » anti-mondialisation tenu dans la ville les jours précédents s'est ainsi conclu par une vaste manifestation, axée contre la guerre en Irak, qui a témoigné de l'opposition à cette guerre d'une large partie de l'opinion italienne.

Mais cette manifestation n'a pas été que cela. Elle a montré aussi comment un certain nombre de personnalités politiques entendent se présenter pour apparaître, d'ici quelque temps, comme une alternative au gouvernement Berlusconi au pouvoir en Italie.

Tout comme les partis de gauche français, les partis de gauche italiens sont sortis passablement discrédités de l'expérience de gouvernement. Le centre-gauche, et en particulier le parti des DS (les « démocrates de gauche », l'ex-Parti Communiste Italien), a gouverné pendant cinq ans avant d'être remplacé en mai 2001 par la majorité de droite de Berlusconi, décevant passablement son électorat populaire par sa politique patronale et anti-ouvrière.

Retournés à l'opposition, les DS sont donc aujourd'hui en crise. Un important secteur du parti, le « correntone » (le « grand courant ») conteste D'Alema et Fassino, aujourd'hui encore à la tête des DS et décidément trop compromis en tant que principaux responsables de la politique du précédent gouvernement.

Depuis quelque temps, les diverses manifestations contre la politique de Berlusconi sont

donc aussi des occasions, pour un certain nombre de responsables, de tenter de surmonter le discrédit de la gauche, profitant du fait qu'elle est dans l'opposition pour lui donner un nouveau visage.

Au mois de septembre, cela a été la grande manifestation à Rome des « girotondi » (« les rondes ») à l'initiative de diverses personnalités de gauche, dont le cinéaste Nanni Moretti. Celui-ci appelait à exprimer de façon festive, par des rondes la main dans la main, aussi bien l'opposition à Berlusconi que le désir de voir la gauche changer de visage.

Mais surtout, depuis quelques mois, ce qui est en route est ce qu'on pourrait appeler l'opération Cofferati. Sergio

encore le 18 octobre, contre le projet du gouvernement de supprimer « l'article 18 » du statut des travailleurs qui réprime les licenciements abusifs.

La CGIL et son leader Cofferati se sont ainsi redonné un visage combatif. Cofferati, après avoir remis son mandat de secrétaire général à son successeur Epifani, a déclaré qu'il n'avait pas de projet politique et qu'il retournait travailler à son ancien poste de technicien chez Pirelli à Milan. Mais depuis, il se montre dans toutes les manifestations, toujours acclamé aux cris de « Sergio, Sergio ! ». Au cours de ses interviews, il laisse entendre que les D'Alema et Fassino doivent se retirer, qu'il faut un

grande part de son succès à la CGIL. Tout l'appareil de celle-ci et son service d'ordre ont en effet été mobilisés pour organiser les cars et les trains spéciaux amenant les manifestants de tout le pays, y compris parfois malgré les réticences des bureaucrates CGIL qui ne voyaient pas ce qu'ils allaient faire là.

L'OPA sur l'« anti-mondialisation » a donc réussi, et on a même vu des dirigeants de la gauche française comme Hollande venir faire eux aussi leur petit tour à Florence. Après quoi le bon déroulement de la manifestation a valu aux organisateurs des compliments, y compris de la part du président de la République italienne, des leaders les plus modérés du centre-gauche et même de certains représentants du gouvernement. Mais en même temps, le mouvement dit « anti-mondialisation » a semblé se fondre dans les rangs de la CGIL, de Rifondazione, des diverses associations catholiques et de quelques « girotondi », tandis que Cofferati s'est affirmé encore un peu plus comme le possible futur leader de la gauche ; une gauche qui se dit encore en formation, dont on sait qu'elle voudrait avoir un visage nouveau, mais dont on ne sait toujours pas ce qu'elle propose ni en particulier ce qu'elle critique de sa politique passée au gouvernement. Sur tout cela, les Cofferati, les Bertinotti, les Moretti, les hommes du « correntone » des DS préfèrent rester dans un flou artistique.

Il y aurait pourtant urgence à définir les objectifs d'une organisation syndicale comme la CGIL, et aussi des diverses organisations qui se disent de gauche, au moment où les attaques anti-ouvrières se multiplient de la part de Berlusconi et du patronat. Par exemple, c'est

le 2 décembre que les patrons de Fiat ont fixé l'échéance des 8 100 suppressions d'emplois qu'ils ont programmées dans le groupe. Les travailleurs de l'usine Fiat de Termini Imerese, dans le Sud, promise à la fermeture, tentent désespérément de s'y opposer en bloquant tour à tour les autoroutes, l'aéroport ou le port de Palerme. Mais la CGIL ne semble pas pour autant envisager de sortir des protestations rituelles, et des invocations tout aussi rituelles au gouvernement pour que celui-ci fasse quelque chose en incitant Fiat à avoir un « véritable plan industriel »...

Pourtant, si Fiat réussit ainsi à se débarrasser de 8 100 travailleurs, aucun ouvrier en Italie ne pourra se considérer à l'abri du licenciement. C'est aujourd'hui, autour de la défense des travailleurs de Fiat, que pourrait s'organiser vraiment la lutte pour interdire les licenciements, en finir avec la précarité, étendre la protection de « l'article 18 » contre les licenciements abusifs à tous les travailleurs.

Le succès des manifestations organisées ces derniers mois par la CGIL montre que celle-ci aurait parfaitement la force d'organiser une telle lutte, et c'est bien cela qui serait aujourd'hui le plus important pour l'avenir de la classe ouvrière. Mais les dirigeants de la CGIL semblent plus préoccupés de se mobiliser pour sponsoriser l'ancien secrétaire général et lui préparer, si possible, un avenir politique à la tête d'une gauche refigurée et ayant réussi à faire oublier ses trahisons, que de préparer réellement cette riposte de la classe ouvrière.

André FRY



Cofferati lors d'une précédente manifestation syndicale.

Cofferati était jusqu'à ce mois de septembre le secrétaire général de la CGIL, la CGT italienne, principal syndicat du pays, et à ce titre il porte une grave responsabilité dans le soutien que cette centrale a apporté pendant cinq ans à la politique anti-ouvrière du centre-gauche. Mais depuis l'arrivée de Berlusconi, la CGIL a changé d'attitude. Elle s'est notamment largement mobilisée en appelant à la grève générale, en avril et

nouveau projet de gauche, plus social, passer un accord sur la gauche avec Rifondazione Comunista (la fraction « maintenue » de l'ancien PC) et son leader Bertinotti, et aussi écouter, voire s'inspirer du mouvement « anti-mondialisation »...

Après une apparition bien calculée à la manifestation des « girotondi » en septembre, Cofferati a donc été au centre de l'attention lors de la manifestation de Florence ; d'autant plus que celle-ci a dû une

La « subversion » selon les juges de Cosenza

Vingt mandats d'arrêt pour « constitution d'une association subversive » ont été émis le 15 novembre par le parquet de Cosenza, dans le sud de l'Italie. Ils visent des militants « anti-mondialisation » d'un « réseau du Sud rebelle », constitué pour la manifestation anti-« G8 » de Gênes en juillet 2001.

Le délit d'« association subversive » en question est réprimé par un article du Code pénal dit Code Rocco, adopté sous le fascisme, jamais aboli et sur lequel se base la décision du parquet de Cosenza.

Celle-ci arrive après une enquête commencée après la manifestation de Gênes et aussi après celle de Naples en mars 2001, deux manifestations surtout marquées par la violence policière.

Les accusations sont ridicules. Les inculpés ne faisaient pas partie des fameux « Black block » qui ont provoqué les heurts avec la police à Gênes et Naples ; selon les interceptions téléphoniques et les bandes vidéo de la manifestation, l'un des inculpés aurait lancé des feuilles de chou aux policiers... Une autre, prise dans les heurts

avec la police à Gênes, aurait conseillé à un jeune allant se faire soigner à l'hôpital de dire qu'il était tombé dans l'escalier ; preuve, selon les juges de Cosenza, de son « activité de coordination », « absolument stratégique »...

La nouvelle des arrestations a entraîné des manifestations de solidarité dans le pays, tandis que le gouvernement de Berlusconi lui-même semblait gêné de cette décision inattendue des magistrats. D'autant que quelques heures plus tard, de façon tout aussi imprévisible, on appre-

nait la condamnation à 24 ans de prison de l'ex-président du Conseil, Giulio Andreotti, cette fois par la cour d'appel de Pérouse. Accusé de collusion avec la Mafia et, en particulier, d'avoir donné l'ordre d'assassiner un journaliste trop curieux, Andreotti avait été acquitté en première instance. La décision d'appel est une réponse de ces juges aux pressions du gouvernement pour blanchir tous les politiciens italiens objet de procédures au temps des enquêtes dites « mains propres » sur la corruption ; à commencer par

Berlusconi lui-même.

Celui-ci a donc réagi à la condamnation d'Andreotti en accusant « les secteurs politisés de la magistrature » de vouloir rien moins que « changer le cours de la politique démocratique ». Mais peut-être devrait-il d'abord aller expliquer cela aux juges de Cosenza. La collusion prouvée d'un Premier ministre avec la Mafia n'est-elle pas plus grave pour la « politique démocratique » que le lancer de légumes aux carabinieri ?

A. F.